Léon Froidevaux : le musicien et le journaliste

Autor(en): **Bessire, Paul-Otto**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **46 (1942)**

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-555376

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LÉON FROIDEVAUX

LE MUSICIEN ET LE JOURNALISTE

par P.-O. BESSIRE, professeur

Première rencontre. — La première fois que je vis Léon Froidevaux, ce fut en 1895, à Moutier, par un clair matin d'avril. Encadré par deux de ses anciens camarades de l'Ecole normale, — qu'il venait de quitter et où j'allais entrer, — il passait dans la Grand'rue, aujourd'hui la rue Centrale. Je le revois encore avec son visage complètement rasé, — ce qui en ce temps-là était exceptionnel, — sa figure ronde et joviale, ses traits fermes, son teint brun et légèrement coloré, ses lèvres bien dessinées, son menton volontaire et ses yeux brun foncé, un peu globuleux et à fleur de tête, mais d'une vivacité que le lorgnon ne parvenait pas à atténuer.

D'une taille moyenne et bien prise, il était vêtu d'un complet noir et coiffé d'un chapeau de paille, de ce fameux canotier qu'il portait toute l'année et qu'il faisait vernir en noir pour l'hiver. Tout en marchant, il devisait gaîment avec ses deux compagnons, deux jeunes gens du village. Il était souriant ; il paraissait heureux. A peine en possession de son brevet d'instituteur primaire, il était appelé par les électeurs de Moutier à diriger la classe de la cinquième année scolaire. Il venait prendre possession de son poste.

Il faisait ce jour-là un de ces temps où l'on éprouve la joie de vivre. Après un hiver neigeux et glacé, le printemps avait reverdi la vallée. Des souffles tièdes, chargés de l'effluve résineux des sapins, glissaient dans les rues du village. L'austère Moutier se déridait ; il souhaitait à sa façon la bienvenue au nouvel instituteur. L'âme impavide et gonflée d'illusions, Léon Froidevaux s'avançait vers son destin.

Sa vie fut mouvementée, active et diverse. Elle se détache avec vigueur et éclat sur notre grisaille jurassienne.

Ses années d'enfance et de jeunesse ; sa vocation musicale. — Il naquit le 5 février 1876, à Saignelégier, le cadet d'une famille de quatre enfants, qui se suivent dans l'ordre suivant : Henri, Marc, Cécile et Léon, soit trois garçons et une fille. Sa famille, originaire du Bémont, était fort connue et respectée. Son père, Julien Froidevaux, qui se rattachait au parti libéral, était préfet du district des

Franches-Montagnes. On sortait à peine de la dure période du Kulturkampf. Le jeune Léon eut à souffrir, dans son entourage, des opinions politiques de son père. Celui-ci fut sur le point de donner sa démission de préfet, à plus d'une reprise ; mais il n'abandonna pas son poste, car il craignait qu'on le remplaçât par un magistrat étranger au pays et ne comprenant pas la mentalité de ses habitants. Représentant de la loi et du gouvernement, il continua donc, pendant quelques années, à transmettre des ordres que souvent il réprouvait dans son for intérieur, encourant ainsi une impopularité qu'il ne méritait pas.

La vocation musicale de Léon Froidevaux se révéla de bonne heure. A l'âge de dix ans, il composa des airs pour une kermesse, puis des mélodies sur le *Crucifix,* de Lamartine, et sur le *Montagnard émigré,* de Chateaubriand. Il avait d'ailleurs de qui tenir. Son père était un excellent chanteur. Dans les années soixante-dix du siècle dernier, il fut, avec l'inspecteur Albert Gylam, de Corgémont, l'un des champions du chant populaire dans le Jura bernois. Il fit partie, en qualité de secrétaire, du *Sängerbund* jurassien, qui devait devenir l'Union des chanteurs jurassiens.

Sa mère, une Française du plateau de Maîche, était une musicienne distinguée. Elle endormait ses enfants en leur chantant des berceuses françaises, des romances franc-comtoises ou des complaintes des Franches-Montagnes. Le petit Léon raffolait de ces chansons naïves. Lorsque sa mère lui disait : « Léon, va me chercher du bois au bûcher », il s'exécutait volontiers, mais il fallait auparavant qu'elle lui fît entendre l'un ou l'autre morceau de son riche répertoire. Toutes les mélodies qu'il composera dans la suite auront un parfum de vieille France : elles seront empreintes de grâce légère, de douce nostalgie et d'un charme prenant.

« Vieilles marches françaises, écrira-t-il plus tard, vieux airs militaires, tantôt émouvants comme des hymnes, tantôt pimpants et gais comme des rondes d'enfants, quelles œuvres délicieuses n'avez-vous pas inspirées, depuis la marche sacrée accompagnant, en 1429, l'entrée de Jeanne d'Arc à Orléans, jusqu'à ces airs toujours populaires : *Un jeune grenadier qui revenait des Flandres, Malbrouck s'en va-t-en guerre,* et enfin *Auprès de ma blonde,* qui servit de refrain non seulement aux soldats de Villars envahissant Le Quesnoy, en 1712, mais encore aux troupes françaises faisant leur entrée à Tananarive en 1895 ! » Il m'est arrivé plus d'une fois de l'entendre fredonner : *Femme sensible,* ou

Plaisir d'amour ne dure qu'un moment,
Chagrin d'amour dure toute la vie.

Après avoir fait ses classes primaires et secondaires à Saignelégier, il entra, le 15 avril 1891, à l'Ecole normale des instituteurs de Porrentruy. Il eut la chance d'y avoir pour maître un musicien

éminent et compositeur de talent, Samuel Neuenschwander. Le « père du chant dans le Jura », comme on l'a appelé, s'intéressa vivement au jeune prodige qu'était Léon Froidevaux. Il lui apprit à diriger des chœurs et à composer des chants populaires, dans le

Léon Froidevaux

goût sentimental qui était alors en faveur. En juillet 1894, le jeune Froidevaux dédie à la *Normalia,* — la société d'étudiants de l'Ecole normale, — un chœur dont il a composé la musique et les vers :

O divine amitié, félicité parfaite,
Pour les cœurs corrompus, tu n'as pas été faite.

Une course à bicyclette à travers le Jura. — En 1892, il écrivit pour ses amis de cette même *Normalia* le récit d'une course « en vélocipède à travers le Jura », qui témoigne d'une grande fraîcheur d'impression. Le journaliste qu'il devait être un jour s'y révèle déjà.

Sa sœur doit se rendre à pied à Tramelan, où elle prendra le train pour Bienne. Il l'accompagnera jusqu'à la gare, avec son « vélocipède ». Il n'y a pas longtemps qu'il a appris à monter à bicyclette, mais il se tirera sûrement d'affaire, et il a hâte de montrer ce dont il est capable : « Nous nous mîmes en route à 9 heures du matin, écrit-il. Un bon marcheur peut facilement parcourir la distance qui sépare ces deux villages en une heure et demie ; mais ne me parlez pas des femmes ; avec cela qu'elles sont toujours en retard quand il s'agit de partir, il y a toujours quelques accidents le long du chemin. Nous arrivâmes enfin à Tramelan, mais juste assez tôt pour que ma sœur puisse prendre le train de midi. Le sifflet se fait entendre ; moi, je presse ma corne d'alarme. Un dernier regard sur le mouchoir qu'elle agitait à la portière et je cours sur la route poudreuse. Je voulais arriver à la gare de Tavannes au moins avec le T. T. Je mis près d'un quart d'heure pour ce trajet. Quelques minutes après mon arrivée, un coup de sifflet rauque m'avertit de l'arrivée du régional. Ma sœur fut fort heureuse de me voir à la sortie du train : elle me croyait bien en arrière. »

Le train pour Bienne ne partant qu'une heure plus tard, sa sœur et lui vont se promener jusqu'à Pierre-Pertuis : « Nous nous quittâmes donc à une heure et demie, continue-t-il, elle, tout heureuse d'aller voir des connaissances, moi encore plus content dans la perspective d'une agréable, quoique fatigante après-dînée. Je ne veux pas dire par là que nous nous réjouissions de notre séparation ; je crois même qu'elle versa deux larmes en m'embrassant. Elle partie, je me traçai cet itinéraire : Moutier, Delémont, Glovelier. Sans perdre une minute, je pars. A la garde ! »

Jusqu'à Delémont, c'est un enchantement ; mais à Bassecourt, il est surpris par la pluie : « Il était nuit quand j'arrivai à Saint-Brais, brisé, haletant et mouillé jusqu'aux os... Je voyais dans mon imagination notre chambre à Saignelégier, bien éclairée, un souper fumant et un bon lit. » Il continue à pédaler et il dépasse un piéton, qu'il reconnaît : c'est un de ses camarades de l'Ecole normale, Farine ; celui-ci l'invite à passer la nuit chez ses parents, à Montfaucon. Notre vélocipédiste accepte ; le lendemain, il rentre à Saignelégier « tête basse et bredouille ».

Si j'ai transcrit ce simple récit, c'est que, dans sa juvénile spontanéité, il résume, en un saisissant raccourci, la vie même de Léon Froidevaux : un joyeux départ, un beau voyage que troublent soudain les intempéries, une course solitaire dans la nuit et enfin le sommeil sous un toit qui n'est pas le sien, mais celui d'un ami ou d'une sœur. Un autre détail m'a frappé : il ne cite qu'en passant ce village de Moutier, qu'il devait marquer de sa forte personnalité et qui, à son tour, devait le marquer de la sienne. Après avoir, dans sa course à vélo, dépassé Court, il s'engage dans ce qu'il appelle les

sublimes horreurs de nos gorges jurassiennes : « Je ne veux même pas vous décrire ce grandiose tableau : il faut avoir été sur les lieux pour le juger. Une route magnifiquement entretenue me conduisit rapidement à Moutiers *(sic)*. Encore un village, Roches, et je passai devant les usines de Choindez. »

Instituteur à Moutier. — Léon Froidevaux sortit de l'Ecole normale le 5 avril 1895. C'est à Moutier, comme nous l'avons vu, qu'il fit ses premiers pas dans la carrière pédagogique. Moutier était alors une bourgade de 2320 habitants, mi-paysanne mi-horlogère. Les fonctionnaires du district et les messieurs qui avaient l'honneur d'exercer une profession libérale, quelques propriétaires, les fabricants d'horlogerie et les directeurs de fabrique y tenaient le haut du pavé. Les « gros », comme on les appelait, ne jouissaient d'ailleurs d'aucun privilège particulier ; ils avaient à compter avec les horlogers, qui avaient l'oreille au guet, l'esprit fin et la langue bien affûtée. Etroitement groupés dans leurs ateliers, ceux-ci accueillaient les nouvelles, les interprétaient et les commentaient, créant ainsi l'opinion publique. Ils daubaient volontiers les « gros », qui les craignaient et les ménageaient. Pratiquement, il n'y avait pas de classes sociales. Tous les hommes de cette petite communauté se considéraient comme des égaux. Tout en se surveillant les uns les autres, ils s'aidaient réciproquement. Cette union n'empêchait pas les langues de marcher et de moudre chaque jour leur sac de malices.

Les mœurs étaient encore patriarcales. Les soirs d'été, les vaches, revenant du pâturage et rentrant à l'étable, passaient dans les rues du village en un long cortège meuglant et sonnaillant. Le berger des chèvres ramenait son troupeau en soufflant dans sa corne. Plusieurs maisons étaient encore couvertes de bardeaux. Le dimanche matin, M. le ministre se rendait au temple, tête nue, sa Bible sous le bras, avec robe et rabat. M. le maire était moniteur à l'école du dimanche. Quand on avait mal aux dents, on les faisait arracher par l'unique médecin du village ou, de préférence, par le vétérinaire ou le barbier, le père Ettlin, qui avait gardé son savoureux accent alsacien.

Cependant, sous ses airs placides, le vieux Moutier avait bon œil et bon bec. Il avait adopté, une fois pour toutes, une façon de concevoir l'existence et une manière de vivre auxquelles les nouveaux venus dans le village n'avaient qu'à se conformer.

Descendu de ses Franches-Montagnes natales, ayant passé quatre ans à Porrentruy, où l'on est volontiers frondeur, comment Léon Froidevaux allait-il se comporter dans ce milieu si nouveau pour lui ? Voyons d'abord ce qu'il fut comme instituteur.

Il fut un pédagogue assez nonchalant. Ses goûts le portaient ailleurs, vers la musique et vers le journalisme. Cependant il aimait

beaucoup les enfants ; il les traitait avec bienveillance. Il faisait régner dans sa classe une aimable discipline. Il y cultivait de préférence le chant, l'histoire et la langue française. On lui reprochait de négliger l'arithmétique et les sciences. Il sortait volontiers dans la campagne avec ses élèves. Il m'invitait souvent à l'accompagner. Son plus grand plaisir était de faire chanter sa classe. On entendait alors sa mélodie favorite :

Hirondelle voyageuse
Qui planais sur nos vallons,
Et dont l'aile courageuse
Veut braver les aquilons,
Ne t'en va pas, reste avec nous,
Le ciel du pays est si doux.

Il était en fonction depuis quelques années, lorsqu'il s'avisa que son traitement d'instituteur — 130 ou 140 francs par mois — était par trop insuffisant. Un de ses collègues et lui demandèrent aux autorités une amélioration de leur salaire. La commune de Moutier fut généreuse : elle leur accorda à chacun une augmentation de cinquante francs par an, ce qui faisait quatre francs seize centimes par mois. Nos deux pédagogues refusèrent avec indignation ce qu'ils considéraient comme une aumône.

Vers la fin de l'année, le conseil municipal ayant mis au concours les places des employés de la commune, ils postulèrent, l'un, le poste de concierge de l'école, l'autre, celui de guet-de-nuit du village. Ces candidatures imprévues et intempestives soulevèrent dans tout le Jura un immense éclat de rire ; mais tous les rieurs ne furent pas du côté de l'autorité. L'inspecteur des écoles — qui était alors Henri Gobat, un bourgeois de Moutier — prit cette tempête dans un verre d'eau sur le ton plaisant. Dans un article qu'il envoya au *Démocrate,* il s'étonna ou feignit de s'étonner qu'un homme jeune, célibataire et en pleine vigueur, pût refuser, fût-il instituteur, les 4 francs 16 — les quatre Françaises — qu'on leur offrait si gracieusement à la fin de chaque mois. « Non, merci, aurait répondu l'un des intéressés ; c'est une allocation que j'ai demandée ; ce n'est pas un harem. »

Le théâtre et la musique. — Quelque temps après cette mésaventure, Léon Froidevaux jeta la férule aux orties et entra en qualité de rédacteur à la *Feuille d'avis du Jura,* qui paraissait à Moutier deux fois par semaine, le mercredi et le samedi. Il y avait fait ses premières armes de journaliste. Dès son arrivée à Moutier, il s'était mêlé activement à la vie du village. Il assistait régulièrement aux concerts des sociétés locales. Ennemi du conformisme, du convenu et du poncif, il communiqua, avec beaucoup de franchise, ses im-

pressions dans la *Feuille d'avis.* Il s'en prit à la routine, bouscula les préjugés et s'attira ainsi de solides inimitiés, dont il n'eut cure. Pour ne prendre qu'un exemple, la Société dramatique, société qui n'était pas sans mérite, avait une prédilection pour les vaudevilles et les mélodrames. Elle jouait des pièces larmoyantes, ampoulées ou grandiloquentes, qui touchaient les âmes sensibles : *Robert, chef de brigands, Don César de Bazan, le Courrier de Lyon, Roger-la-Honte.* Dans ses critiques théâtrales, Froidevaux en contesta la valeur littéraire, ridiculisa le jeu maladroit de quelques acteurs et releva leurs défauts de prononciation, leur accent traînant et pointu. Il y eut du bruit dans Landerneau. Notre jeune Aristarque tint bon ; il eut finalement raison et prêcha d'exemple. Sur les ruines de la « Dramatique », il édifia le plus beau théâtre qu'on eût jamais vu à Moutier et même dans tout le Jura bernois.

Léon Froidevaux s'était mis en pension à l'hôtel du Cerf, un établissement de vieille renommée et supérieurement tenu par la famille Schluep-Lanz. Il eut la chance de rencontrer dans ce sympathique milieu une phalange de chanteurs : les trois filles de la maison ; une tante, Mlle Louise Lanz, la sœur du sculpteur bien connu ; une cousine, Mlle Laure Schluep, et plusieurs amies et amis de la famille. Ces éléments de premier ordre formèrent le noyau de ce fameux chœur mixte, *La Lyre,* qui devait porter au loin la renommée de Froidevaux, comme musicien et directeur de chant, et de Moutier, comme centre musical.

De 1900 à 1911, cette société joua sur la scène municipale de Moutier — une modeste halle de gymnastique — des comédies, comme *Blanchette,* de Brieux, et les opéras et opéras-comiques suivants : *La Mascotte,* d'Edmond Audran, *La petite Mariée,* de Charles Lecocq, en mars 1901, et six mois plus tard, *Les Cloches de Corneville,* de Robert Planquette ; *Le petit Duc,* de Charles Lecocq, *La Fille de madame Angot,* du même compositeur, *Rip,* de Planquette, en 1908 ; *Véronique,* de Messager, et *Les Dragons de Villars,* de Maillart.

Dès la première audition, la critique fut élogieuse. On pouvait lire dans la *Feuille d'avis du Jura* du 27 mars 1901 :

« Tout le monde est d'accord pour reconnaître que l'opéra de *La petite Mariée* est la plus jolie pièce que nous ayons entendue à Moutier. Nous éprouvions quelques appréhensions en voyant nos jeunes artistes se risquer à l'étude d'un opéra. Mais l'excellente direction de M. Léon Froidevaux et celle de M. André Bechler, pour l'orchestre, ainsi que la bonne volonté et la persévérance de tous les membres de la société ont vaincu toutes les difficultés... La diction était excellente, — ce qui est fort louable, — car nous étions loin de la scène et nous n'avons perdu aucune parole. »

Si les décors avaient été à la guise des acteurs, fait observer notre critique, on se serait cru transporté dans le théâtre de quelque

ville importante, à Bâle, à Lausanne, à Genève, en présence d'une troupe choisie. Il conclut ainsi : « Nous espérons que *La petite Mariée* sera jouée encore une fois à Moutier pour ceux qui ne l'ont pas entendue, pour ceux qui voudront l'entendre à nouveau. Ensuite nous dirons à nos amis de *La Lyre : Semper excelsior,* en avant pour une nouvelle étude ! »

Ce vœu, on l'a vu plus haut, fut largement exaucé : dans les années qui suivirent, *La Lyre* conquit de nouveaux lauriers. Les opéras-comiques qu'elle représenta furent, sans aucune exception, rejoués une deuxième et une troisième fois devant des salles enthousiastes. On accourait de loin pour les entendre. C'est ainsi que Moutier, se relâchant un peu de sa rigidité calviniste, devint une façon de petit Bayreuth ou de Salzbourg jurassien. Sous la direction pleine de dynamisme du maestro Froidevaux, qui se dépensait sans compter et qui savait ce qu'il voulait, les répétitions se faisaient avec entrain, méthode et bonne humeur. Mme Marie Bechler remplissait les fonctions de régisseur, et son fils, M. André Bechler, celles de chef d'orchestre. Le soir de la représentation, chanteurs et chanteuses filaient leurs ariettes, leurs romances et leurs duos avec l'art consommé d'un premier ténor de l'Opéra. Les acteurs évoluaient sur les planches comme s'ils y étaient nés. Quant aux chœurs d'ensemble, c'était une merveille ; ils étaient enlevés avec un brio si extraordinaire, ils étaient si purs et si denses, que l'auditoire éclatait en applaudissements frénétiques.

Pendant des jours et des semaines, la rue et l'atelier retentissaient de ces airs joyeux : *Ah ! ne courez donc pas si vite, Perruque blonde et collet noir, Très jolie, peu polie, Espoir charmant, Sylvie m'a dit : je t'aime,* et de tant d'autres mélodies gracieuses, ailées et pimpantes. Un peu de fantaisie, de gaîté française, un peu de frivolité, un souffle capiteux et léger se glissait entre nos lourdes montagnes. Notre vieux bourg, qui était parfois grincheux et renfrogné, s'en montrait tout ragaillardi. Il ne manquait pas toutefois de graves matrones pour maugréer contre ce qu'elles appelaient des mondanités ou les « innovations diaboliques à Froidevaux ». Ces costumes somptueux et chatoyants, ces marquis fringants, ces duchesses évaporées, ces militaires piaffants et chamarrés, ces potentats que des coquettes menaient par le bout du nez, ces princes et ces princesses faisaient rêver les filles et leur tournaient la tête.

La Lyre à Delémont. — Entre temps, à la fête de l'Union des chanteurs jurassiens à Delémont, le 4 juin 1905, *La Lyre* de Moutier avait remporté un succès retentissant avec le chœur de Frédéric Hegar intitulé *Patrie.* Laissons la parole au jury du concours, qui écrivait dans son rapport :

« Voilà une poignée de chanteurs qui démontrent pratiquement qu'il ne suffit pas d'être nombreux, mais que chacun doit avant tout

chanter, et chanter avec conviction. Non seulement le chœur de Hegar est bien exécuté sous le rapport technique, mais il est bien interprété. La sonorité est excellente ; tout au plus aurions-nous à critiquer une voix de soprano très jolie en elle-même, mais cherchant trop à dominer... Cette société ayant obtenu dans toutes les rubriques le maximum de points prévu par le règlement obtient la plus haute récompense, et cela non pas grâce à la bienveillance du jury, mais de droit. Le jury se plaît à y joindre ses félicitations sincères. »

Qu'il me soit permis de faire suivre ces éloges d'un souvenir personnel ; il est resté gravé dans ma mémoire. La fête avait lieu dans la cour du château de Delémont, où une vaste cantine avait été élevée. Après le concours, je vis s'avancer entre deux tables mon ancien maître James Juillerat, qui avait dirigé une société de Porrentruy. Il aborda un membre du jury et lui demanda ses impressions : « Votre société s'en est fort bien tirée, lui fut-il répondu ; mais avez-vous entendu *La Lyre* de Moutier ? Quelle ardeur, quelle maestria, quel accord merveilleux des voix. Ah ! ce Froidevaux, quel musicien, quel directeur incomparable ! »

Le bon maître Juillerat en resta tout pantois, et il y avait de quoi. Sept ans auparavant, en 1898, il avait brigué, avec Froidevaux, la place que la mort de Samuel Neuenschwander avait laissée vacante à l'Ecole normale de Porrentruy. Froidevaux n'ayant que vingt-deux ans fut trouvé trop jeune, et Juillerat, son aîné de peu, emporta la timbale. Il y eut dès lors entre les deux rivaux de la veille une lutte pacifique et sourde, dont la musique fut l'enjeu. Ce fut à celui des deux compositeurs qui publierait la plus belle œuvre musicale ou obtiendrait, avec sa société de chant, les succès les plus flatteurs. La cause du chant et de la musique dans le Jura y gagna. La joute de Delémont en est une preuve.

Il m'a paru intéressant de rechercher quels étaient les noms de ceux qui prirent part, avec *La Lyre*, à ce mémorable concours de 1905. Voici quels sont ceux que j'ai retrouvés et ils doivent être à peu près tous là : Madame Marie Bechler, Mesdemoiselles Cécile Froidevaux, Louise Lanz, Laure Schluep, Jeanne L'Eplatenier, Lydia Banz, Mina Dubois, Mouche, Roth, Bandelier, Lysi Burger et Julie Burckhardt ; MM. Fritz Scherz, un musicien, chanteur et acteur de grand talent, Arnold Banz, Henri Rougemont, Arnold Berger, Otto Pétermann, Ernest Chodat, Otto Metthez, A. Wattenhofer et E. Krenger.

Comme on le voit, ils étaient peu nombreux, mais triés sur le volet. Quelques-uns vivent encore. Ils ne doivent pas se rappeler sans émotion les temps héroïques de *La Lyre* et sa bannière de soie bleu clair sur laquelle un peintre français en séjour à Moutier avait peint une muse de la musique aux formes étranges, une Euterpe qui n'avait de grec que le nom.

Le directeur de musique et le conférencier. — Léon Froidevaux dirigea à peu près toutes les sociétés chorales et instrumentales de Moutier : l'orchestre *Symphonie,* où votre serviteur, régent à Corcelles en 1899, racla le second violon ; le *Männerchor Eintracht,* le chœur d'hommes l'*Egalité des travailleurs,* la *Fanfare municipale,* de 1909 à 1913. Qu'il fût à la tête d'un chœur mixte, d'un chœur d'hommes, d'un orchestre ou d'une fanfare, il obtenait des résultats surprenants. A quoi faut-il attribuer une telle réussite ?

Tout d'abord, Léon Froidevaux, nous le savons déjà, était un musicien-né. Ses dons naturels, il s'appliqua à les cultiver, à les développer, à les élever au plus haut degré de perfection possible. Il travailla sans relâche. Dès ses débuts à Moutier, il suivit les cours du conservatoire de Bâle ; il eut pour professeur F. Hegar, Glaus, Walz et d'autres illustrations de la musique. Il étudia avec eux le piano, l'orgue et l'harmonium, le chant, l'harmonie et le contrepoint qui est, comme on sait, l'art de composer la musique à deux ou plusieurs parties. Il fit de tels progrès que ses maîtres lui avouèrent en toute modestie « qu'ils n'avaient plus rien à lui apprendre, parce qu'il en était arrivé au point culminant ». Ils le congédièrent donc en lui exprimant, avec le regret de le voir partir, leur vive admiration.

Froidevaux n'hésita pas à mettre ses talents au service de la communauté ; on a vu, tout à l'heure, avec quel succès. Il partait de ce principe qu'une compagnie n'a de valeur que si l'instruction du soldat a été soigneusement faite. Tant vaut le soldat, tant vaut la compagnie. On a beau multiplier un zéro par des millions ; il reste zéro. C'est pourquoi il vouait un soin tout particulier à la formation individuelle de ses chanteurs et de ses chanteuses. Il s'assurait d'abord s'ils avaient une belle voix et l'oreille juste.

Il les faisait venir ensuite chez lui séparément, leur donnait des leçons de solfège, tirait de leur voix tout le parti possible, leur apprenait leur partie, et cela toujours gratuitement ; il travaillait pour l'art, non pour l'argent. Ayant assisté à plusieurs reprises à ces séances de chant, je puis dire avec quelle science, quelle abnégation, quelle patience admirable, ce maître bénévole formait ses élèves, dont la plupart étaient des ouvriers et des employés prenant sur leurs heures de bureau, de fabrique ou d'atelier le temps qu'ils consacraient à la musique.

Ce travail de préparation facilitait, on le conçoit, sa tâche de directeur. Dans les sociétés, qu'il dirigeait avec une rare maîtrise, son autorité était grande, sa science incontestée : « Pour cet excellent directeur, dont la compétence dans la matière n'avait d'égale que la modestie, dit un de ses biographes, la phrase musicale était nulle, si on ne lui donnait pas la compréhension du texte et la chaleur du sentiment. Il voulait que le chant fût rendu en donnant à chaque mot sa valeur, son expression, son style musical. »

Il a consigné ses principes sur la classification et la formation des voix dans un petit manuel, *Eglantines,* qu'il publia vers 1902. Cette anthologie de vingt-six chants à voix égales, avec texte français et allemand, est dédiée aux écoles primaires et secondaires, ainsi qu'aux chœurs de dames. Accueilli avec faveur par les intéressés et assez rapidement épuisé, ce manuel a été réédité dernièrement par sa sœur, Mlle Cécile Froidevaux, ancienne buraliste postale à Courtételle.

En 1902, avec le concours de cette sœur, cantatrice distinguée, et de son ami Fritz Scherz, — un ouvrier au sens musical d'une finesse extraordinaire et d'un dévouement sans borne, — Léon Froidevaux fit à Moutier une conférence sur les vieilles chansons françaises. Il les choisit de telle façon que chacune des grandes époques historiques de la Grande Nation fût représentée. Il les fit chanter par ces artistes, en les accompagnant au piano : « Les explications entre les chants, écrivit le correspondant du *Démocrate,* méritent un mot d'éloge : elles étaient brèves, bien résumées et spirituelles. »

Le compositeur. — Après avoir renoué connaissance avec le directeur de musique, le théoricien ou technicien du chant et le conférencier, qui ne sont plus qu'un souvenir, passons au compositeur qui, lui, restera. Nous avons vu qu'il débuta fort jeune dans la carrière. Les mélodies voletaient dans sa tête en essaims bruissants. Il les saisissait au passage et il avait toujours, pour les noter, un bout de papier et un crayon rouge, qui émergeait de la pochette de son veston. Rentré chez lui, il se mettait au piano, passait ses doigts sur le clavier : il sortait de l'instrument un ruissellement de notes cristallines, de folles cadences ou de graves harmonies. Il transcrivait fièvreusement les motifs que son inspiration venait de lui offrir. Alors il était heureux, car il avait réussi à saisir, dans le temps et dans l'espace, l'une de ces mélodies qui, selon un philosophe, s'y trouvent en suspension de toute éternité.

En 1896, il composa la *Symphonie burlesque* pour orchestre, chœur de dames, piano à quatre mains et bouteilles accordées. Elle fut exécutée à Moutier, le 14 février 1897, puis à Delémont, le 8 janvier 1898.

Ce Montagnon avait trouvé dans la vallée de Moutier un pays selon son cœur. C'était avec délice qu'il en parcourait les sous-bois, les gorges et les pâturages, qu'il en gravissait les montagnes d'où il apercevait dans le fond la petite cité laborieuse. Il lui dédia son chant, *Notre beau Moutier,* dont il composa le texte et la musique. Le refrain en est :

C'est toi, c'est toi, mon beau Moutier,
Mon cher pays, Moutier aux rocs altiers.

Ce refrain peut se comparer à celui que l'alouette chante éperdument lorsque, par un lumineux matin, elle monte tout droit vers le ciel.

Il s'attache si fort à ce vieux pays prévôtois que, pour le célébrer, la langue française ne lui suffit plus, et qu'il appelle l'allemand à la rescousse :

Von Bergen hör ich's klingen
Und schallen durch das Tal.
Was ist das für ein Singen ?
Sind's Amsel ? Nachtigall ?

Et c'est le chœur qu'il intitule *Das Lied.*

Il continue sur le même thème :

O du, mein liebes Tal, du, mein Münstertal,
Uns all bist du lieb viel tausend Mal,
O du, schönes Tal, o mein Münstertal,
Uns all bist du lieb tausend Mal.

Et le titre en est, cela va de soi, *Mein Münstertal.* Il dédie ces deux chœurs au *Männerchor Eintracht,* qui les garde précieusement dans son répertoire.

Le 15 octobre 1898, la Société jurassienne d'Emulation se réunit à Moutier en assemblée générale. Léon Froidevaux compose sur les paroles de Virgile Rossel un chant pour chœur mixte, qui en reflète la grâce un peu mélancolique :

Voici les colchiques d'automne
Sous le ciel pâle qui moutonne
Piquant de rose les prés verts ;
Déjà le baiser des hivers
Glisse entre les bois et la feuille,
Tremble et meurt au bord du sentier.
C'est le printemps qui nous accueille
A Moutier.

Ce n'était là qu'un intermède. Le chant de bienvenue, *A l'Emulation,* comprenant chœur mixte, chœur d'hommes et demi-chœur, c'est Froidevaux qui le composa, paroles et musique :

A tous la bienvenue,
Aimés et fidèles amis !
Quel plaisir d'être réunis !
Notre beau Moutier vous salue.

Il convient d'ajouter que la musique, dont il les revêtit somptueusement, est bien supérieure à ces paroles. Ce morceau est d'une vigoureuse tonalité, d'un coloris intense et d'une rare virtuosité.

Dans ce genre si français de la cantate, il se sentait à l'aise ; il pouvait y déployer toutes les couleurs de sa riche palette musicale ; il y excellait. Aussi lui en demandait-on de tous les côtés.

On lui doit le *Chœur de bienvenue,* chanté par les sociétés de Tavannes, le 21 juin 1903, à la XIme Fête de l'Union des chanteurs jurassiens, paroles de Fernand Jabas ; et le *Chœur de bienvenue,* à six voix, exécuté en 1904, à Bienne, à l'inauguration du temple de la Paroisse réformée française.

C'est sur une note plus tendre, et presque dolente, qu'il mit en musique *Les Adieux de Jean-Jacques Rousseau à l'île de Saint-Pierre.* Sur l'initiative du meilleur ami de Léon Froidevaux, le professeur de chimie Arnold Rossel, de Prêles, grand savant et ardent patriote jurassien, la section neuvevilloise de la Société jurassienne d'Emulation inaugura solennellement, le 26 juin 1904, dans un bosquet au bord du lac le buste, d'après Houdon, de l'immortel auteur des *Rêveries du promeneur solitaire.* Notre ami Léon avait accordé ses flûteaux champêtres pour cette circonstance :

Adieu, retraite chérie
Où, des méchants oublié,
Sous les yeux de l'amitié
Je laissais couler ma vie.

Dans le district de Moutier, les sociétés vocales et instrumentales étaient nombreuses ; mais elles étaient isolées, dispersées. Aidé de quelques amis, Léon Froidevaux les réunit en un solide faisceau par la *Fédération des sociétés de musique et de chant,* dont il fut acclamé directeur général ; le poète Fernand Jabas en fut le secrétaire pendant quinze ans. Les manifestations artistiques que la Fédération organisa chaque année furent extrêmement brillantes ; elles firent l'admiration des étrangers, qui s'étonnaient qu'on pût réunir de si grandes ressources artistiques sur un territoire de si peu d'étendue. Léon Froidevaux tenait à ce que chacune de ces fêtes fût marquée par une création musicale et qu'elle eût sa physionomie propre. Il fut sur la brèche plusieurs années de suite, et composa les morceaux suivants :

Le *Chœur de bienvenue* pour le premier festival de Tavannes, le 12 août 1906, sur les paroles de Fernand Jabas ; ce chœur eut un grand succès et fut bissé.

Une pièce historique et lyrique, *A saint Germain et à la Prévôté,* paroles de P.-O. Bessire, représentée au IIIme festival, à Moutier, le 5 juillet 1908 : œuvre maîtresse de Froidevaux, sur laquelle il faudra revenir.

Au festival suivant, à Reconvilier, *Le vieux Pays prévôtois* ; paroles de P.-O. Bessire.

Le 25 septembre 1909, à Moutier, le *Chœur de bienvenue,* avec chœur mixte et chœur d'enfants, en l'honneur du congrès de la section jurassienne de la Société pédagogique romande ; paroles de P.-O. Bessire.

Le 14 juillet 1912, *Chœur de bienvenue,* « dédié à la Fanfare de Malleray et aux chanteurs de ce village pour la réception des participants au VIme Festival du district » ; paroles de Fernand Jabas.

Le 14 juin 1914, au festival de la Fédération à Court, avec chœur d'ensemble à six voix, chœur d'hommes, voix d'enfants et chœur mixte, paroles de Fernand Jabas :

Pour vous fêter, la nature se pare,
Elle se donne à vos yeux éblouis.
Venez, chanteurs, et vous, fières fanfares,
Chanter en chœur ce cher et beau pays !

Ce chœur sera le dernier qu'aura composé Léon Froidevaux ; non pas que sa veine soit épuisée ; mais les tragiques événements qui vont désoler l'Europe, quelques semaines plus tard, auront sur sa vie une fatale répercussion. Avant d'aborder ce chapitre, disons encore quelques mots du musicien.

La cantate de 1915 et la pièce historique. — « En 1913, lisons-nous dans la *Patrie suisse* du 5 avril 1916, sous la plume de A. Bonnard, l'assemblée des délégués jurassiens se réunit à Delémont pour discuter la célébration du centenaire de la réunion du Jura au canton de Berne et à la Suisse ; il n'y eut qu'une voix pour charger Froidevaux de la composition musicale du « festspiel ». La guerre a réduit à néant tous les préparatifs. Le papier à musique, déjà couvert de notes, a été mis au panier, et les vers, œuvre magnifique, dit-on, du poète jurassien Virgile Rossel, juge fédéral, resteront sans voix au fond de leur carton. »

Les paroles de cette cantate ont été publiées dans les Actes de la Société jurassienne d'Emulation de l'année 1915. Le maître James Juillerat a mis en musique, de la façon la plus heureuse, quelques-unes de ses strophes :

Sans parler le même langage
Et sans être du même sang,
Tous les peuples s'unissant
Jurent de s'aimer d'âge en âge.
O Suisse, on peut sous ton drapeau
Ne pas servir les mêmes causes ;
Mais on marche avec ce flambeau :
Ta croix blanche sur champ de roses.

Le nom de Léon Froidevaux avait été mis en vedette par un événement musical de premier ordre : la représentation de la pièce historique et lyrique, *A saint Germain et à la Prévôté de Moutier-Grandval.* Les circonstances dans lesquelles cet ouvrage vit le jour méritent d'être contées.

Le dernier dimanche de mars de l'année 1908, vers le soir, Léon Froidevaux vint me trouver et me dit, en substance :

« La Fédération des sociétés de musique et de chant du district célébrera cette année son IIIme festival à Moutier, le 5 juillet prochain. Cette manifestation aura lieu sous les auspices du chœur d'hommes, l'*Egalité des travailleurs,* que je dirige et qui est présidée par Arnold Banz, un homme de poigne doublé d'un diplomate. Elle doit être digne du chef-lieu. Que penserais-tu d'une pièce historique, où l'on évoquerait le passé de Moutier et de la Prévôté ? Tu en écrirais les paroles ; j'en composerais la musique. Je vois dans une prairie, au-dessus du village, des enfants qui s'amusent. Une fée interrompt leurs jeux. D'un coup de sa baguette magique, elle fait défiler sous leurs yeux quelques scènes du passé. N'oublie pas le monastère de Moutier, saint Germain et ses moines. Nous n'avons plus que trois mois devant nous ; mais nous disposons d'éléments sérieux. Pour l'exécution musicale, nous pouvons compter — le chœur d'hommes mis à part — sur La Lyre, la Fanfare municipale, l'orchestre Symphonie et sur de nombreux amateurs de talent. »

En quelques minutes, nous tombions d'accord. L'ami Léon n'aurait pu mieux choisir son moment : le matin de ce premier dimanche de printemps, la Société d'embellissement de Moutier, dont j'étais le secrétaire-caissier, avait inauguré le sentier qu'elle avait fait construire sur le flanc du Raimeux, au-dessus des gorges. Les invités, parmi lesquels se trouvaient plusieurs dames, s'étaient arrêtés sur la plate-forme du Roc des Aigles. Au fond de l'abîme, la Birse grondait sourdement. Un soleil printanier remplissait la vallée de sa lumière argentée ; les forêts se teintaient de mauve ; le sommet de Graitery, encore couvert de neige, était d'une blancheur étincelante.

Assis dans l'herbe sèche ou sur les dalles de calcaire attiédies par le soleil, nous avions considéré longuement la vallée et nous avions parlé de ceux qui l'avaient habitée, des religieux de l'abbaye et des hommes que nous avions connus et qui dormaient là-bas, au pied de Moron, dans le champ du repos, à l'ombre de la chapelle de Chalières : « Allons ! vous devenez lyriques », fit le président de la société, E. Neuhaus, inspecteur des forêts. Il donna un coup de sifflet : un homme sortit des buissons. Il portait une vaste corbeille, d'où il sortit des petits pains frais et croustillants, des tranches de jambon et des bouteilles de champagne. C'était le temps, quoi qu'on en dise, où l'on connaissait la douceur de vivre.

Léon Froidevaux m'avait donné les cadres de la pièce ; je les remplis sans tarder. Pour le chœur d'introduction, je n'avais qu'à me laisser bercer par les impressions que m'avait laissées un clair matin de printemps :

Le soleil rit dans la plaine fleurie,
L'amour s'éveille et chante au fond des cœurs.
Le doux parfum qui vient de la prairie
Embaume l'air de troublantes senteurs...

Mon ami se trouvait à cette époque en état de grâce musicale : c'est en se jouant qu'il composa sur ces paroles un chœur à six voix. C'est avec la même facilité qu'il écrivit toute la partition de la pièce : les mélodies, l'accompagnement et toute l'orchestration du chant de la fée, du chœur des moines, du chœur des paysans de Chalières, le chant du bourgeois et celui du chanoine, la romance de la fileuse, le duo du soldat et de la jeune fille, le chant du garçon et celui de l'horloger, et enfin la grande évocation finale. Les répétitions allèrent bon train ; elles furent ponctuellement suivies par plus de deux cents personnes, adultes et enfants, acteurs, chanteurs, chanteuses et musiciens. Dans cette pépinière musicale qu'était devenu Moutier sous l'impulsion de Froidevaux, nous n'avions que l'embarras du choix. Il sut mener à chef cette périlleuse entreprise. Toujours exact aux répétitions, clair et précis dans ses explications, ferme avec bienveillance, il exerçait sur ce petit monde d'amateurs une influence qu'on eût dit magnétique.

La première représentation eut lieu en matinée et en soirée, le 5 juillet 1908, sur la scène de la vaste halle-cantine construite en 1904 par la Société de tir de campagne. Elle eut un immense succès. Ecoutons ce qu'en écrivit, dans la *Patrie suisse* du 5 août 1908, notre ami, le Dr Hippolyte Sautebin, qui jouait le violoncelle dans l'orchestre ; il était alors directeur de l'école secondaire de Moutier :

« Jusqu'ici pareille manifestation n'avait jamais été tentée dans la modeste cité prévôtoise. C'est un essai de théâtre national, qui méritait d'être relevé et qui témoigne, ayant été accompli par Moutier avec ses propres forces, d'un bel élan vers l'idéal. Que nos concitoyens du Jura persévèrent dans cette noble voie ! »

On peut se demander pourquoi Léon Froidevaux ne s'est pas voué exclusivement à la musique : « C'est que chez nous, répond l'un de ses biographes, l'art ne nourrit pas son homme. Combien d'artistes n'y exercent-ils pas un métier contraire à leurs goûts ! Chez Froidevaux cependant, il y a encore autre chose : à côté de ses dons musicaux, il possède le goût de la chose littéraire. Sa plume est vive, chaude, fiévreuse comme sa musique, et acérée aussi quand elle est irritée. »

La musique aurait pu le conduire à la gloire.

Sa plume « vive et acérée » lui joua plus d'un mauvais tour. Nous abordons ici sa carrière journalistique.

Le journaliste. — La *Feuille d'avis du Jura,* dont Léon Froidevaux devint le rédacteur en 1902, avait été fondée en 1892 par Adolphe Imhoff. Elle fut rachetée par A. Tripet-Dubois, avec qui Froidevaux ne tarda pas à s'associer sous la raison commerciale *Imprimerie Tripet et Froidevaux.*

A peine installé au bureau de la *Feuille d'avis,* qui est bihebdomadaire, il la fait paraître trois fois par semaine, le mardi, le jeudi et le samedi. Le 6 décembre 1902, la feuille paraît sous un format agrandi. Avec le premier numéro de janvier 1903, elle change de nom : elle porte le titre de *Petit Jurassien ;* en 1904, ce journal devient quotidien. Froidevaux se révèle homme d'affaires audacieux et entreprenant. Son associé Tripet l'ayant quitté, il transforme son entreprise en une société anonyme sous le nom d'*Imprimerie du Petit Jurassien.*

Les circonstances le favorisent. Le village de Moutier est en plein développement. Dirigée par des citoyens clairvoyants et aux vues larges, la commune municipale fait construire une seconde usine électrique ; elle fait capter deux sources situées au pied du Graitery et fait établir un système complet d'hydrantes avec distribution d'eau à domicile. Elle fait construire une nouvelle maison d'école ; on en pose la première pierre le 22 mai 1904. La commune bourgeoise fait assainir le pâturage de l'Envers, la Creuse, et y fait bâtir une ferme modèle. Les travaux du chemin de fer Moutier-Soleure commencent en 1904 ; ceux du Moutier-Granges en 1911. Sans compter les manifestations littéraires ou artistiques dont il a été question plus haut, il y a au chef-lieu prévôtois de nombreuses fêtes de tir, de chant et de gymnastique. Deux grandes expositions industrielles et agricoles ont lieu, l'une en 1899, l'autre en 1909, du 24 septembre au 12 octobre. La bicyclette se perfectionne. On voit circuler les premières autos, voler les premiers avions, passer les premiers films cinématographiques. Cette époque est passionnante.

C'est dire que la matière journalistique ne manquait pas à Froidevaux. Il est si bien acclimaté à Moutier qu'il adopte parfois le ton des vieux bourgeois du lieu, bougons, brusques et bourrus. On dirait d'un Paul-Louis Courier prévôtois. Il a ses quatre Françaises sur le cœur ; il prend sa revanche. Il réprimande les autorités municipales, parce que la halle de gymnastique est délabrée et parce que l'eau qui sort des robinets est trouble. Il vitupère les cantonniers et l'ingénieur d'arrondissement, parce que les routes sont mal entretenues : on y fait passer une grande brosse à deux manches, mais c'est pour accumuler la boue dans les rigoles. Le

Conseil municipal devrait bien faire venir de France, pour les bonnes gens de Moutier, des échasses pareilles à celles dont se servent les bergers des Landes. Le bon peuple souriait ; les conseillers municipaux riaient aussi, mais jaune ; dans le fond de leur cœur, ils vouaient le journaliste à tous les diables.

Léon Froidevaux mène tout de front : son journal, son imprimerie, la direction de nombreuses sociétés et la composition musicale. Il se dépense, il se multiplie ; il complique sa vie comme à plaisir. Il ne trouvera jamais le temps de se marier et restera célibataire. Il fonde l'Association de la presse jurassienne et en devient le président. Il préside également, avec tact et distinction, l'Association des maîtres-imprimeurs du Jura.

La Revue jurassienne. — Le 15 janvier 1903, l'imprimerie Tripet & Froidevaux publie le premier numéro de la *Revue jurassienne.* Les articles, poèmes et chroniques sont signés Virgile Rossel, Albert Gobat, Edouard Germiquet, Emile Bessire, Franz Minder, Alfred Ribeaud, Hippolyte Sautebin, Albert Gigon. La rédaction de cette revue mensuelle est assumée par le Dr Paul Roches, professeur à Bâle. Dans un article liminaire, Albert Locher, préfet de Courtelary et conseiller national, recourt à l'allégorie : ayant vu à Bâle la construction d'un pont sur le Rhin, il songe « à MM. Tripet et Froidevaux, généreux ouvriers de la pensée qui, dans un élan de patriotisme élevé, d'initiative régénératrice et de solidarité féconde allaient jeter un pont, eux aussi, sur tant de préjugés, de préventions et de divisions, maintenant trop souvent les enfants d'un même pays sur des rives opposées ».

La *Revue jurassienne* doubla sans encombre le cap de la première année ; les douze numéros avaient paru avec un total de 240 pages, ce qui ne laissait pas d'être encourageant. Dans le numéro du 20 décembre 1903, les éditeurs annoncent que la *Revue* paraîtra désormais deux fois par mois : « Nous ne négligerons aucun effort, aucun sacrifice, écrivent-ils, bien certains que notre entreprise, patriotique avant tout, peut rendre d'importants services à notre Jura. » Ils constatent toutefois qu'il ne leur sera pas possible d'obtenir « la collaboration de nos meilleurs auteurs », tant qu'ils ne pourront les indemniser convenablement. Certains correspondants, ceux-là mêmes qui se targuaient de leur patriotisme jurassien et l'étalaient avec ostentation, exigeaient des cachets exorbitants.

Vers la fin de 1904, la *Revue* bat de l'aile. Marcel Marchand, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, qui veut bien se charger de la rédaction, s'efforce, contre vents et marées, de la maintenir à flot. Les collaborateurs se font de plus en plus rares et exigeants ; la copie tarit. Le 25 décembre 1905, avec le dernier

numéro de l'année, la *Revue jurassienne* suspend sa publication. Léon Froidevaux a le pénible devoir d'en avertir les lecteurs :

« Le numéro de Noël de la *Revue* en sera le dernier. Nous regrettons de devoir discontinuer, après trois ans d'efforts persévérants, la publication d'un périodique qui aurait dû grouper sous un même drapeau tous les Jurassiens. L'espoir que nous avions fondé en l'avenir du seul organe littéraire de notre petit pays a été complètement déçu. »

Après lui, d'autres bons Jurassiens devaient éprouver la même déception, ceux des *Reflets* et ceux de la *Revue transjurane,* dont l'existence fut encore plus éphémère que celle du périodique de Léon Froidevaux.

Le Petit Jurassien et son rédacteur. — Il va sans dire que cette déconvenue affecta vivement cet ardent patriote jurassien ; mais il était jeune, et sa vie était trop remplie pour qu'il s'attardât longuement à un échec qui, tout bien considéré, était plus humiliant pour ses combourgeois du Jura que pour lui. Le *Petit Jurassien* absorbait le meilleur de son temps ; il consacrait à la musique ses moments de loisir. Il m'arrivait parfois de le remplacer au journal, quand il prenait des vacances. C'est un métier fort plaisant que celui de rédacteur. Avec une bonne paire de ciseaux et avec de la colle qui prend bien, vous abattez beaucoup de besogne en peu de temps. A Moutier, on ne connaissait pas encore la linotype ; le journal se composait entièrement à la main. Avant la mise en page, le prote venait m'indiquer ce qu'il manquait de copie.

Un jour, il s'en fallait de quelques lignes que le journal ne fût rempli : « Mettez une annonce ou une boutade, lui dis-je. — Je n'en ai plus dans ces dimensions, répondit-il ; mais on pourrait donner les prévisions du temps. » A cette époque, l'office météorologique de Zurich n'envoyait pas encore de bulletin : « Comment vous y prenez-vous d'habitude ? lui dis-je. — Nous allons derrière l'imprimerie et nous consultons le ciel du côté des gorges de Court. » Nous voilà au poste indiqué ; nous regardons le ciel comme deux augures antiques. Il y avait, entre le Graitery et le mont Girod, de gros nuages noirs : « Il pleuvra demain, fit le prote. — Non, il fera beau temps », répliquai-je avec toute l'autorité que me donnait ma situation de patron *ad interim.* Pour mon malheur et celui du journal, je venais d'apercevoir, entre les nuages, un peu d'azur ; cette tache bleue me sidéra.

On put lire dans le *Petit Jurassien* de ce jour-là, bien en évidence entre le texte et les annonces, au-dessus de la signature de l'éditeur responsable : « Prévisions pour demain, 22 septembre : *beau temps.* ». Le lendemain, toutes les écluses du ciel étaient ouvertes ; la pluie qui tomba en cataractes aurait submergé l'arche de

Noé avec toute sa cargaison. Quand je revis Léon Froidevaux, qui était rentré le même jour, il me parut assez maussade. J'appris qu'il sortait d'un café où il avait été criblé de lazzis à cause de ces malencontreuses prévisions : « J'ai vu les derniers numéros du *Petit Jurassien,* me dit-il ; ce n'est pas mal ; je t'en remercie ; mais dorénavant quand tu me remplaceras, tu feras bien de ne plus jouer au prophète du temps. » Il ne m'en garda aucunement rancune, car il avait un heureux caractère.

Il faisait contre mauvaise fortune bon cœur. Ni sa *Revue jurassienne,* ni sa musique, ni ses leçons particulières, qu'il donnait généralement pour rien, ne l'avaient enrichi. Au *Petit Jurassien,* les échéances de fin de mois étaient parfois pénibles ; sa bonne humeur n'en était pas altérée. Un jour que nous parlions de « la médiocrité dorée » que vantait Horace et dont le sage savait se contenter, il fit cette réflexion : « Pour mon compte, je ne connais que la purée argentée. »

Tout journaliste qu'il était, Froidevaux détestait les commérages. Il ne s'intéressait qu'à l'art, aux idées et aux nobles sentiments. Il était d'une grande probité de cœur et d'esprit. Il avait un véritable culte pour la langue française. Il se passionnait pour les questions de grammaire, de syntaxe et de prononciation. Il aimait, sur ce chapitre, à poser des colles. Un jour il demanda à brûle-pourpoint à un brave Prévôtois : « Comment prononcez-vous avril et juin ? » Et notre bonhomme de donner dans le panneau : « Avrille et jouin », prononça-t-il en toute candeur. « Vous êtes bien de Moutier ! » lui fit remarquer Froidevaux.

Célibataire impénitent, mais fort sociable et « encaissant » sans broncher les quolibets sur son « canard », il se rendait assez souvent au café pour y trouver de la compagnie. Je le rencontrais parfois le dimanche matin « à l'absinthe », comme on disait. On vous versait un doigt de « fée verte » dans un grand et large verre ; vous y faisiez fondre, sur une cuiller spéciale, un morceau de sucre avec l'eau bien fraîche qu'une accorte sommelière venait de puiser à la fontaine publique ; et tout cela pour trois sous. O temps fortunés !... Si l'ami Léon buvait volontiers un apéritif ou un verre de vin, il n'en abusait jamais. Il ne jouait pas aux cartes ; il ne fumait pas, mais il prisait un peu. Il lui arrivait de vous offrir sa tabatière avec un geste qui rappelait l'ancien régime. Il était en effet poli, bien élevé, courtois. Toujours soigné de sa personne, il haïssait le laisser-aller, le débraillé ! Il suivait les règles d'une hygiène assez sévère. Il avait scandalisé les gens de Moutier en prenant des bains dans la Birse en plein hiver. Vers 1910, c'est-à-dire dans sa trente-cinquième année, il restait jeune d'allure, optimiste et souriant. Son abord facile, son désintéressement, son activité musicale, sa nature primesautière, son esprit d'indépendance et son franc-parler à l'égard

des « gros » du village l'avaient rendu très populaire à Moutier. Il n'y brigua ou plutôt il n'y accepta aucune charge publique : la politique ne l'attirait pas. Il eut peut-être tort, parce que, dans le Jura bernois, un citoyen n'a de valeur qu'en proportion des sièges qu'il occupe dans un conseil, une commission ou un comité.

Tripoli et la guerre ; le mouvement anti-bernois. — En 1911, l'année où l'Italie fit la conquête de la Tripolitaine, commencèrent les travaux en vue du percement du tunnel Moutier-Granges. A Moutier, plusieurs centaines d'ouvriers italiens, — mineurs, maçons et terrassiers, — qui emmenaient souvent avec eux leur femme et leurs enfants, s'établirent dans la petite plaine qui s'étend entre la Birse et les derniers contreforts du Graitery. Un village de planches s'y éleva comme par enchantement ; on l'appela Tripoli. Vous n'aviez plus qu'à traverser la Birse, et vous aviez l'illusion de vous trouver quelque part dans le Midi : une odeur de mortadelle, d'orange, d'huile d'olive et de romarin flottait entre les baraques ; des airs d'accordéon, de mandoline et de guitare sortaient de toutes les cantines ; des romances nostalgiques vous transportaient soudain sur les bords du lac Majeur ou du golfe de Naples.

Ce milieu coloré, vivant et vibrant séduisit Léon Froidevaux. Il s'y rendit souvent, et s'y attarda. Qu'est-ce qui pouvait exercer sur lui une telle fascination ? Etait-ce la musique, le goût de l'exotisme, ce besoin d'évasion et de dépaysement qui sommeille au fond de nous tous ? Il éveilla tant de sympathies dans cette éphémère cité, il y noua tant d'amitiés, il y jouissait d'un tel prestige que, dès lors, ses amis l'appelèrent le « maire de Tripoli ».

Hélas ! cette magistrature illusoire fut de courte durée. Depuis quelques années, on entendait, dans le ciel européen, de sinistres craquements. En août 1914, l'orage éclata. Pendant plus de quatre ans, la guerre fit rage en Europe. La Suisse resta neutre, mais, suivant leurs sympathies ou leurs antipathies, les citoyens formèrent deux camps hostiles, dressés l'un contre l'autre. Les Suisses alémaniques souhaitaient en général la victoire des puissances centrales, l'Allemagne et l'Autriche ; les Suisses romands soutenaient la cause des nations alliées, la France, l'Angleterre et la Russie. C'est ainsi que se creusa entre les Suisses ce fameux fossé, dont on a tant parlé et qui n'est plus aujourd'hui qu'un mauvais souvenir. Ce même fossé, si l'on peut dire, sépara les Jurassiens des vieux Bernois. Il y avait d'ailleurs entre eux d'autres causes de dissentiment, et comme un conflit latent.

Les catholiques jurassiens n'avaient pas oublié les persécutions dont ils avaient été les victimes pendant la douloureuse époque du Kulturkampf. Depuis quelques années, les patriotes jurassiens, quelles que fussent leurs opinions politiques ou leur confession, suivaient avec dépit les progrès du pangermanisme dans leur pays ;

certains d'entre eux en avaient la rage dans le cœur. Des écoles privées, où l'enseignement se donnait en allemand, recevaient des subsides venant d'Allemagne. Le bureau topographique fédéral ayant germanisé les noms de deux hameaux du district de Moutier, La Scheulte et Elay, le gouvernement bernois entérina cette décision. Les pangermanistes redoublèrent d'audace.

Dans le Jura bernois, de nombreux citoyens, des jeunes gens surtout, se rencontrèrent. Ils dressèrent le bilan du régime bernois : ils le trouvèrent peu favorable à la nouvelle partie du canton. Ils dénoncèrent les agissements des agents d'outre-Rhin et de leurs affiliés suisses. Ils accusèrent les autorités bernoises de complaisance, sinon de complicité, à l'égard du pangermanisme. Renouant avec le passé, ils évoquèrent les fastes de l'ancien Evêché de Bâle et ses huit siècles d'autonomie. Ils demandèrent enfin la séparation du Jura d'avec le canton de Berne. Pendant la guerre de 1914 à 1918, le mouvement séparatiste prit toujours plus d'ampleur. Le 14 février 1919, le Dr Xavier Jobin, député catholique-conservateur, de Porrentruy, posa carrément la question jurassienne au Conseil national en déclarant que le Jura voulait former le vingt-troisième canton de la Confédération.

Léon Froidevaux fut pris dans la tourmente, et ce fut pour ses amis un sujet d'étonnement que de le voir passer avec armes et bagages dans le camp des séparatistes. En 1913, il avait assisté à l'assemblée de Delémont, où les délégués du Jura avaient décidé de commémorer par une manifestation patriotique le centenaire de la réunion à la Suisse et au canton de Berne. C'est avec empressement et, je puis le dire, avec joie, qu'il avait accepté de composer la musique pour la cantate du centenaire, sur les paroles de Virgile Rossel. Il est vrai que notre poète national s'y montrait assez circonspect à l'égard de Berne. Néanmoins il faisait dire au Jura, répondant à Berne et à la Suisse :

Mon cœur vous appartient, et c'est un cœur fidèle,
Qui ne se reprend plus après qu'il s'est donné.
Je bénis le matin de ce jour fortuné
Et vous fais un serment d'alliance éternelle.

Après avoir joué sur le piano la mélodie qu'il avait composée sur ces vers, Froidevaux me dit : « Nous allons montrer ce dont notre pays est capable. Nous ferons mentir ceux qui s'en vont disant que le Jura bernois n'est qu'une Béotie. »

Il aimait le Jura d'un amour total, exclusif et profond. Il n'admettait pas que l'on portât atteinte à ses traditions, à son patrimoine spirituel et surtout à son bien le plus précieux, la langue française, sauvegarde de sa nationalité et le garant le plus sûr de son entité ethnique. Il faut bien le répéter : il avait pour notre

langue un respect qui touchait à la vénération. Il la trouvait « claire, étincelante et limpide ».

« C'est le sang gaulois qui coule dans les veines des Jurassiens dits bernois, s'écriait-il dans sa conférence de 1902. Nous avons hérité des Celtes et des Latins cet esprit pondéré, éclectique, cet impérieux besoin de clarté qui caractérise heureusement la langue française. » Il terminait sa profession de foi par ce dicton bien connu : «Tout homme a deux patries ; la sienne, et puis la France. »

Premières escarmouches avec la censure et premier procès. — On voit d'emblée de quel côté devait se trouver le rédacteur du *Petit Jurassien.* Les hostilités venaient à peine d'éclater qu'il publie des articles de journaux français, dont notre neutralité pouvait s'alarmer. La censure suisse lui envoie un premier avertissement, le premier d'une longue série. L'auteur de l'admonestation avait pris Henri Brisson, l'homme d'Etat, pour Adolphe Brisson, le directeur des *Annales.* Froidevaux se gausse de cette méprise. Dès lors, dame Anastasie, qui est ombrageuse, a l'œil sur lui.

Il ne s'en inquiète pas ; en bon journaliste, franc de collier, il ne mâche pas ses vérités. Il ne cachera pas à ses lecteurs l'extravagance de cet officier de cavalerie, le lieutenant Bodmer, qui, à onze heures du soir à Boncourt, le 11 septembre 1914, ordonne à ses dragons de tirer à balles sur la gare de Delle. Il n'aura garde de taire les sévices que l'on exerce contre les soldats de la première division, punis disciplinairement dans cette espèce de pénitencier militaire que les troupiers appellent « le biribi de Soyhières ». Il attaque cette sinistre geôle avec tant d'ardeur que son ami Lionel O'Radiguet, Breton bretonnant et archidruide à Saint-Ursanne, l'appellera plaisamment « ce cher Froidebiribi ».

Le 24 décembre 1914, un de ses amis établi en Ajoie lui annonce que, la veille, un aéroplane allemand, un *Taube,* avait franchi la frontière et avait survolé la région Beurnevésin-Bonfol ; il ajoutait que les soldats suisses l'avaient accueilli par des salves nourries. Cette nouvelle, publiée par le *Petit Jurassien,* provoqua un grand branle-bas dans les cercles militaires. Un colonel fut chargé de faire une enquête à Beurnevésin ; il certifia que le 23 décembre 1914, aucun avion n'avait survolé ce village.

« Là-dessus, écrit Froidevaux dans ses *Quatorze jours de prison,* j'ai reçu tout un tas de paperasses en allemand, des télégrammes en allemand, des coups de téléphone en allemand. Comme j'habite un pays de langue française et que je ne comprenais rien à ces grimoires, je n'ai rien répondu, ni aux lettres, ni aux téléphones, ni aux télégrammes, et quand on me téléphonait en allemand, je suspendais la cornette. »

Le 5 février 1915, il reçut une nouvelle citation, toujours en allemand. « Je ne compris rien à ce nouveau grimoire », dit-il, et

comme son anniversaire tombait précisément sur ce jour-là, qu'il faisait beau temps et que son journal était déjà sous presse, il prit la clef des champs. La justice militaire finit par envoyer des enquêteurs à cet inculpé récalcitrant : « Des officiers sont venus de Berne pour m'interroger, raconte-t-il. Nous nous étions donné rendez-vous à 3 heures. Mais déjà à 2 heures entrait chez moi un capitaine à la mine interdite, déconfite, embarrassée, décontenancée, piteuse. Il y avait de quoi ! Je vous le donne en mille : ces messieurs avaient égaré leur dossier en route. Le comble est qu'ils avaient foncé comme un bolide sur Moutier et qu'il leur était impossible de me dire au juste ce qu'ils avaient à me demander... Etrange ! »

Les officiers reviennent à six heures. Ce qu'ils lui voulaient ? Ce qu'ils avaient à lui demander ? Son nom, son prénom, ceux de ses père et mère, son lieu d'origine, son lieu de naissance et... le nom de son correspondant de Beurnevésin que, bien entendu, il refuse de donner.

Froidevaux exploite cette ridicule aventure, la monte en épingle, la colporte dans le village, et, dans son journal, il se moque de cette « Thémis bottée et éperonnée » ; il regrette « les frais inutiles de ce déploiement de luxe militaire ».

Le 11 février 1915, il reçoit l'ordre, en français cette fois-ci, de se présenter le 15 février, à 11 h. 15 du matin, à l'hôtel de la préfecture de Berne, pour avoir contrevenu à l'ordonnance concernant les publications d'ordre militaire : « Cette fois-ci, j'avais compris, dit-il ; pour la première fois, on m'écrivait en français. » La citation était accompagnée d'un acte d'accusation rédigé en allemand ; Froidevaux ne se donne pas la peine de le lire.

A Berne, le tribunal militaire de la IIIme division est présidé par le major Türler, archiviste de la Confédération, bourgeois d'Erlenbach et de La Neuveville, et natif de Bienne. L'auditeur interroge l'inculpé en allemand ; celui-ci proteste aussitôt. Il revendique les droits de la langue française : « Jurassiens et Suisses français, affirme-t-il, nous ne sommes pas forcés de savoir l'allemand. » Il demande un interprète, puis, se montrant bon prince, il déclare que la traduction du président lui suffira : « Il n'a aucune animosité contre la langue allemande, qui est une langue comme une autre, dira-t-il au cours de sa déposition ; mais il n'a jamais pu l'apprendre... Pendant des années, il a dirigé le *Männerchor* de Moutier. Il a même fonctionné, dans des contrées allemandes, comme expert pour la prononciation. Et tout dernièrement encore, il a donné des leçons de chant en allemand à des militaires cantonnés à Moutier. »

Là-dessus, la cour et le public ne peuvent retenir un accès d'hilarité. « D'ailleurs les Jurassiens ont une langue, conclut-il, qui est une langue nationale suisse, et ils ont le droit qu'on leur écrive dans cette langue. »

Léon Froidevaux fut acquitté, mais sa demande d'indemnité fut repoussée. Ainsi se termina ce qu'il appelait une querelle d'Allemand. La *Sentinelle,* de La Chaux-de-Fonds, qui avait aussi eu maille à partir avec la justice militaire, fit cette réflexion : « Autant l'affaire de *La Sentinelle* fut surtout une affaire de principe pleine de gravité, autant celle de l'organe jurassien fut amusante, presque folichonne. »

On peut le regretter pour Léon Froidevaux, qui eut le tort de ne pas prendre ce procès suffisamment au sérieux. Quelques jours après son acquittement, il écrivit coup sur coup, dans les numéros 41, 42 et 45 de son journal, trois articles qui devaient lui attirer de nouveau les rigueurs de la censure. Le premier était intitulé *Deux attitudes,* le second, l'*Autonomie jurassienne* et le troisième, *Pourquoi je ne suis pas neutre.* Il avait tiré cet article-ci d'un journal de Lausanne, l'*Helvétie* ; il était assez anodin. Les exclamations qui le ponctuaient : « Vive le bon droit ! Vive la bonne foi ! Vive la probité internationale ! Vive la fraternité ! Vive l'humanité ! » n'avaient rien de compromettant.

Dans l'article du numéro 41, *Deux attitudes,* Froidevaux reprochait au Conseil fédéral de « céder trop à certaines sympathies ou antipathies », de ne pas tenir la balance égale entre les deux groupes de belligérants et de ne pas remplir exactement ses devoirs de neutralité. Dans l'article, l'*Autonomie jurassienne,* recourant à la prosopopée, il faisait parler son père, le préfet Julien Froidevaux : « Si nous n'étions annexés aux Bernois, si nous n'étions pas l'Alsace-Lorraine de ce canton allemand, il n'y aurait pas eu de Kulturkampf. La tête de Xavier Stockmar fut mise à prix parce que ce grand patriote avait rêvé « d'un Jura libre et indépendant ». Et Froidevaux ajoutait : « Ce rêve de Stockmar, — qui fut celui de mon père, — c'est aussi le mien ; c'est, je crois, celui de tous les vrais Jurassiens issus de notre vieille terre rauraque. »

La suspension du « Petit Jurassien ». — Le 4 mars, vers le soir, il apprend que le Conseil fédéral s'est occupé de sa personne. Un de ses amis, qui lit le *Bund* et les *Basler Nachrichten,* l'informe que le *Petit Jurassien* vient d'être suspendu pour deux mois. Il croit à une mauvaise plaisanterie. Cependant ces bruits prennent de la consistance. Ses amis lui téléphonent de tous côtés : « On t'en veut d'avoir été acquitté à Berne, dit l'un. — C'est à cause de tes articles sur le biribi de Soyhières, ajoute un autre. — Tu as exprimé des sentiments séparatistes et souhaité le détachement du Jura d'avec la Suisse », opine un troisième.

Il proteste : il aime la Suisse ; il est heureux et fier d'être Suisse ; mais il aime avant tout sa vieille terre rauraque : « J'ai déploré son annexion forcée, et non consentie, à un canton allemand.

J'ai formé des vœux pour l'autonomie du Jura que j'ai appelé — comme le faisait mon papa — « l'Alsace-Lorraine du canton de Berne ». Il n'a pas dit que son « pauvre petit pays » était l'Alsace-Lorraine de la Suisse. Quel crime y a-t-il là ? Pourquoi a-t-il encouru les foudres de la censure ?

Le dimanche 7 mars, il ne trouve rien dans son courrier, qui fût relatif à cette affaire. C'est le lendemain seulement, vers 11 heures, qu'il reçoit l'arrêté du Conseil fédéral et qu'il peut en prendre connaissance. Son journal est presque terminé ; il en fait hâter la mise en page et, par un avis à ses lecteurs, il prend congé d'eux pour deux mois, tout en s'inclinant devant la décision du Conseil fédéral : « Malgré toutes les persécutions que je subis, concluait-il, je lève bien haut le drapeau jurassien, qui flottera plus tard, plus haut qu'on ne le pense, sur nos montagnes et au-dessus de nos vallées affranchies. »

Le Conseil fédéral disait dans son arrêté :

« Le *Petit Jurassien* est un des journaux qui, dès les débuts de la guerre, ont publié des articles tendancieux, manifestement contraires aux devoirs de la neutralité. Déjà, le 31 décembre 1914, l'état-major de l'armée vous avait adressé un avertissement. Vous n'en avez pas moins poursuivi dans la même voie. »

Après avoir rappelé les numéros 41, 42 et 45 du *Petit Jurassien* qui motivaient la suspension du journal, le Conseil fédéral ajoutait : « L'article qui caractérise le mieux l'esprit qui règne dans votre journal se trouve dans le numéro 42, sous le titre l'*Autonomie jurassienne*. Il n'est pas douteux que votre journal n'exerce une influence déplorable sur les sentiments de la population du Jura et ne travaille sciemment à sa désunion. »

« En conséquence le Conseil fédéral a pris les mesures suivantes :

1° Le journal le *Petit Jurassien*, paraissant à Moutier, est supprimé pour deux mois à partir du jour de la communication de la présente décision ;

2° La publication du journal sous un autre nom est interdite. »

Le 9 mars 1915, l'imprimerie du *Petit Jurassien* fait paraître un journal sans titre ou, si l'on veut, « sans tête », comme on s'exprimait en style officiel ; mais on ne peut vivre sans tête. Le 10 mars, le journal prend le nom de *Petit Rauracien* et, le jour suivant, celui de *Drapeau jurassien*. C'est sous ce titre qu'il sera publié, trois fois par semaine, du 11 mars au 2 mai 1915. Son programme se résumait en quelques mots : « Union de tous les Jurassiens pour la grandeur de la petite Patrie et son autonomie morale. » Personne ne s'y trompa : c'était le *Petit Jurassien* ressuscité. Le format était identique. Le feuilleton était le même. Il n'y avait que le titre de changé : *Fatalité* se muait en *Inévitable Destinée*, et le tour était joué.

Le 14 mars 1915, les membres de l'Association de la presse jurassienne se réunirent à Delémont en assemblée extraordinaire pour examiner l'affaire du *Petit Jurassien,* suspendu pour délit d'opinion. Ils décidèrent à l'unanimité d'envoyer une protestation au Conseil fédéral contre cette mesure, qu'ils jugeaient illégale et entachée d'arbitraire. Cette protestation resta sans effet.

Le rédacteur responsable du *Drapeau jurassien* était l'avocat Constant Schaller ; il se rattachait au parti catholique-conservateur. Bien qu'il fût originaire de Corban, dans la «Terre sainte», il n'avait rien d'un mystique ; doué d'un vigoureux tempérament d'homme de loi, il avait des idées claires et des opinions bien arrêtées. Il était bon catholique et bon Suisse ; mais il gardait rancune aux Bernois à cause du Kulturkampf. Fusilier dans le bataillon jurassien de landwehr 129, ayant fait en cette qualité la mobilisation de 1914, en août et septembre, à La Ferrière et à Morat, il n'avait pas oublié les brimades dont les soldats de ce bataillon avaient été l'objet de la part du major Z., de Berne. Il avait publié dans le *Petit Jurassien* des critiques tout à fait justifiées sur les étranges méthodes de cet officier supérieur. Ces critiques lui valurent quelques jours de salle de police. Le moins qu'on puisse dire de l'avocat Schaller, — qui vit encore quelque part dans le Nord de la France, — est qu'il ne portait pas les Bernois dans son cœur. Je l'entends encore plaider la cause de l'autonomie jurassienne, en brandissant un *Drapeau jurassien,* qui venait de sortir de presse, et en pourfendant le gouvernement bernois de sa fougueuse éloquence. Je vous assure que ce jour-là Leurs Excellences furent houspillées de la bonne sorte.

On était en carême. Se conformant à une tradition du nord du Jura, Léon Froidevaux nous avait invités à manger avec lui la morue salée — le *stockfisch* — au restaurant du Jura. Ce fut la dernière fois que j'eus avec lui un entretien un peu prolongé. La vie nous sépara et peut-être aussi les idées. Peu de temps après, je quittais Moutier pour Porrentruy ; puis je fus mobilisé pendant toutes mes vacances, et même au delà ; en 1916, l'année de Verdun, j'eus à m'occuper de l'un des miens, gravement malade. Pendant ce temps, un dur destin frappait Léon Froidevaux.

Devant la justice militaire. — Le 26 mars 1915, il dut paraître une seconde fois devant le tribunal militaire, que présidait toujours le major Türler. Il était accusé d'avoir contrevenu trois fois à l'arrêté rendu par le Conseil fédéral, le 5 mars 1915 :

1° En faisant paraître, le 8 mars, son journal, le *Petit Jurassien,* comme à l'ordinaire, bien qu'il eût été mis ce jour-là en possession de la décision du Conseil fédéral ;

2° en faisant paraître, le 9 mars, le journal sans titre, mais sous le même format ;

3° en faisant paraître le journal, le 10 mars, sous le titre le *Petit Rauracien.*

Froidevaux est défendu par l'avocat Schaller. Il y a de l'orage dans l'air ; dès le début de la séance, il éclate : « Quelle était l'opinion politique de votre journal ? demande le grand-juge. — Radical indépendant ! répond Froidevaux. — Etes-vous catholique ? — Je suis catholique avec honneur. »

A son tour, l'auditeur, le capitaine Häberli, procureur de l'Emmental, fait dévier le débat. Il tonne et fulmine contre le *Petit Jurassien* et contre le *Petit Rauracien* et son rédacteur, l'avocat Schaller. Il traite celui-ci d'ultramontain. Il menace son journal des foudres militaires ; il flétrit le séparatisme : « Prenez garde, s'écrie-t-il, nos soldats suisses allemands, qui gardent la frontière jurassienne et suisse, ne toléreront pas des tendances séparatistes, doublement dangereuses en ces temps critiques pour la Suisse. » Il conclut en demandant que l'accusé soit condamné à quatorze jours de prison, 500 francs d'amende et aux frais.

Maître Schaller réplique ; sa plaidoirie est brillante et saisissante. Il reproche au grand-juge de prendre « le tribunal militaire pour un Saint-Synode luthérien ». Il le ramène aux faits. En dialecticien habile, il développe les arguments d'ordre constitutionnel, juridique et matériel qui militent en faveur de l'acquittement de son client.

Léon Froidevaux est condamné à quatorze jours de prison et aux frais, soit 81 francs 30 centimes. Après le prononcé du jugement, il s'écrie : « Vive le Jura quand même ! — Monsieur Froidevaux, vous reviendrez », répond le grand-juge.

Les quatorze jours de prison et le manifeste séparatiste. — Après sa condamnation, il lui fut impossible, pendant vingt-cinq jours, de franchir le seuil de sa prison. « J'avais beau faire des démarches auprès des autorités, dit-il, expliquer que c'était pendant le temps de suspension du *Petit Jurassien* que je désirais subir ma peine et en finir au plus vite. Démarches inutiles !... On me forçait de jouir d'une liberté à laquelle je n'avais incontestablement aucun droit. » Il a dû supplier pour faire cesser un état de choses qui lui enlevait toute joie de vivre.

Il a demandé à être écroué à Delémont plutôt qu'à Moutier : « J'ai eu vent, dit-il, que des manifestations étaient possibles là-haut et l'on m'a accordé aussitôt la grâce d'être verrouillé dans une autre hôtellerie bernoise pour éviter tout désordre. »

On se rend enfin à ses instances. Le 20 avril 1915, il est incarcéré à Delémont. Le lendemain, vers trois heures du matin, il se réveille en sursaut. Il cherche le bouton électrique ; il ne trouve

que le vide. « Ce réveil en pleine nuit, dans une prison, est horrible. » L'aube paraît enfin. Une lumière blafarde glisse entre les barreaux. Il hume à travers la grille l'air frais du matin : il fera beau. Des poules picorent dans la cour. Un chien attaché dans sa niche hurle désespérément : il pleure, il se lamente. C'est la preuve évidente qu'il s'accommode, encore moins que le journaliste, « du régime bernois, régime que le Jura, annexé par force, subit malgré lui depuis cent ans ».

Cependant le geôlier est un brave homme ; il compatit au sort du prisonnier et s'efforce de l'adoucir. « D'ailleurs, pourquoi me plaindrais-je ? dit le captif. Mon logis, mon ameublement, ma pension, mon blanchissage, tout est gratuit. Pour la première fois de ma vie, la République de Berne m'accorde tout à la fois autant de faveurs. » Et il ajoute : « Je concède que les gracieusetés qu'on me fait manquent totalement de finesse et de délicatesse ; elles sont lourdes, épaisses, maladroites, mastoc, bien bernoises et font immédiatement penser au pavé de l'ours. On est comme on est, n'est-ce pas ? »

Il nous fait part de ses impressions de captivité dans une brochure de 107 pages, *Mes quatorze jours de prison,* publiée à la fin de l'année 1915. Il nous y raconte ses démêlés avec le bureau de contrôle de la presse et ses visites au biribi de Soyhières ; nous y apprenons comment un lieutenant suisse fit tirer sur la gare de Delle ; il y relate sa première comparution en cour martiale, la suspension du *Petit Jurassien* et son dernier procès. Il aborde ensuite la question de l'autonomie jurassienne et il termine par un manifeste séparatiste, qui est le réquisitoire le plus violent qu'un Jurassien ait jamais prononcé contre la république de Berne.

Commencée avec humour, la brochure s'achève en invectives :

« Plutôt la mort que l'esclavage », s'écriait-il en s'adressant à ses compatriotes. « Jurassiens, depuis cent ans on vous conduit comme des moutons de Panurge ! Depuis cent ans, on vous tyrannise ! Depuis cent ans, on vous germanise ! Depuis cent ans, on vous ravit et vos lois et vos coutumes ! Depuis cent ans, on vous soutire votre argent, sans presque rien faire pour vous ! Depuis cent ans, on vous flatte pour vous mieux anéantir !... Dans l'Alsace-Lorraine bernoise, nous parlons français. Nos maîtres actuels parlent allemand. Et quel allemand !... La séparation, nous la voulons coûte que coûte. Le Jura l'obtiendra... Frères les uns des autres, formons un tout solidaire et proclamons à nouveau et pour toujours la *République rauracienne !* »

« Cette brochure n'a pas passé inaperçue à Berne, comme bien on pense », écrivait l'*Impartial du Jura,* de Delémont, le 25 mars 1916. Dans la partie allemande du canton de Berne, pouvait-on lire dans le *Vaterland,* organe des catholiques lucernois, Froidevaux

est considéré comme un adversaire de tout ce qui est allemand, comme un dangereux excitateur, comme un traître.

« Cette brochure, qui est vendue à des milliers d'exemplaires, constatait P.-H. Cattin dans le *Journal du Jura* du 23 mars 1916, a le don, cela va de soi, de provoquer une violente irritation chez certains dirigeants du canton de Berne. » Et Cattin ajoutait avec beaucoup de perspicacité : « Froidevaux est un séparatiste, et il n'a jamais pris la précaution de s'en cacher. Il affectait, au contraire, d'arborer son drapeau avec une certaine crânerie. Mais il n'était pas du tout, à cet égard, un chef d'école, et encore moins un chef de parti. Il n'a jamais représenté que lui-même, et il n'a jamais été à la tête d'un groupement quelconque. C'est un isolé aussi bien en politique qu'en journalisme. Aucun journal de notre pays, autre que le *Petit Jurassien* — où Froidevaux parlait en son propre nom — n'a jamais pris position pour la séparation du Jura d'avec le canton de Berne. »

Du point de vue politique, Léon Froidevaux était en effet un isolé. Il se disait, on l'a vu, radical indépendant. A Moutier même, à part deux ou trois citoyens venus d'ailleurs, personne ne le suivait. Le vide se faisait autour de lui. On y désapprouvait ouvertement sa campagne séparatiste. La Prévôté de Moutier-Grandval restait attachée d'une manière indéfectible à son ancienne combourgeoise, la république de Berne. D'ailleurs les Prévôtois sont des gens calmes, de sens rassis ; ils préfèrent les solides réalités aux chimères. Léon Froidevaux ne tint pas compte de cet état d'esprit. Il se plut à le défier, et il scia ainsi la branche sur laquelle il se tenait.

Crut-il que sa popularité était telle qu'il pouvait faire fi de l'opinion publique ? Fut-il grisé par la renommée que lui valurent passagèrement ses démêlés avec la justice militaire ? A lire sa fameuse brochure, on serait tenté de le croire. Pendant son emprisonnement à Delémont, « une avalanche de lettres réconfortantes » lui parvinrent de toutes les parties de la Suisse. « Ces adresses, dit-il en se rengorgeant un peu, sont signées de sociétés, de cercles, de clubs, de publicistes, d'hommes politiques, de citoyens connus dans les lettres, les arts et les sciences, et aussi de nombreux inconnus. » Il recevait en outre, de la part de séparatistes notoires, des lettres d'encouragement sur lesquelles je glisserai sans m'y arrêter, en raison de leur caractère confidentiel et peut-être compromettant.

Le troisième procès. — Après ses quatorze jours de villégiature forcée à « l'hôtel de l'Ours », à Delémont, Léon Froidevaux avait repris au *Petit Jurassien* ses occupations ordinaires ; mais le cœur n'y était plus ; son esprit était ailleurs. Dans le Jura et dans toute la Suisse régnait une vive effervescence. Deux colonels fédéraux, Egli et Wattenwyl, accusés d'avoir entretenu avec l'Allemagne des

relations illicites, furent acquittés, le 29 février 1916. Toute la Suisse romande en bondit d'indignation. Des assemblées de protestation eurent lieu à Delémont, à Moutier, à Saint-Imier, à Bienne et, le 1er mars 1916, à Porrentruy.

Léon Froidevaux venait de publier sa brochure. De Berne, on épiait tous ses faits et gestes ; la prudence la plus élémentaire lui commandait de se tenir tranquille. Les remous l'entraînèrent une fois de plus et le brisèrent, cette fois-ci, contre les récifs.

Le 2 mars 1916, il publia dans le *Petit Jurassien* un article intitulé *Après le jugement.* Je le reproduis *in extenso.* Le lecteur pourra se faire une idée de la manière du journaliste :

« La nouvelle de l'acquittement des colonels a été accueillie dans le Jura avec une profonde stupeur, mais avec calme. Les grandes colères sont muettes. On s'explique maintenant mieux les différentes précautions prises depuis un certain temps et qui étaient restées énigmatiques pour le public non galonné. C'est d'abord la levée de deux demi-divisions avec états-majors complets, plutôt que la mise sur pied d'une division entière, qui eût entraîné de moindres frais. Le but est aujourd'hui absolument clair : on voulait empêcher toute révolte des troupes welches en les désorganisant.

» Mais on ne s'est pas arrêté à ce premier pas. On y a ajouté quelque chose de mieux. Nous n'y avons d'abord pas cru, tant la nouvelle paraissait invraisemblable. Cependant le fait est exact. *Nos soldats de la deuxième division à la frontière sont sans cartouches !* (C'est nous qui soulignons.) Alors que font-ils là ? A l'injure qu'on leur fait en les soupçonnant d'infidélité, on les jette à la merci du premier ennemi qui voudrait forcer notre territoire. On punit un soldat qui abandonne son arme : que pouvons-nous penser d'un état-major qui désarme les troupes en présence d'un ennemi possible ? En cas d'attaque, nos soldats n'auraient qu'une alternative : fuir ou se laisser prendre. Cruel dilemme !

» Troisième précaution. Les soldats de la IVme division, qui auraient dû céder la place à la deuxième depuis plusieurs jours, sont encore dans la contrée. Mardi soir, un certain nombre d'entre eux étaient consignés au château de Delémont et, mercredi, ils ne pouvaient plus sortir que dans un rayon très restreint. Ils sont là pour surveiller leurs compatriotes welches. Oh ! oui, elle est belle la confiance qui règne actuellement en Suisse. Parlons-en !

» Et au dernier moment nous apprenons que la Vme division reste aussi sur pied, sans doute pour surveiller à son tour la première division. Que de précautions, grand Dieu ! Et pourquoi ? Pour tenir en respect deux demi-divisions de Welches sans munitions. On les craint donc bien fort, en haut lieu, nos soldats welches, même armés seulement de leurs baïonnettes.

» Pouah ! Que tout cela sent... la Bulgarie ! On n'agit pas autrement lorsqu'on prépare un coup d'Etat. »

Accusé de trahison et de calomnie à l'égard de l'armée, traduit pour cet article devant le tribunal de la IIIme division à Berne, le 16 mars 1916, *sommé de prouver que nos soldats manquaient de munition,* Froidevaux refuse de répondre. Il restera, selon son expression, « muet comme une carpe », parce qu'il dénie toute compétence au tribunal qui prétend le juger. Il est condamné à treize mois de prison et à cinq ans de privation des droits civiques.

Ce jugement souleva dans toute la Suisse romande et une partie de la Suisse alémanique de véhémentes protestations, particulièrement à Genève et à Lausanne. L'Association de la presse jurassienne, réunie à Moutier le 19 mars 1916, désapprouva «la sentence rigoureuse » rendue par le tribunal militaire de la IIIme division contre un de ses membres. « Cette mesure a causé une émotion compréhensible au delà des limites de nos districts, et elle a inquiété la conscience de beaucoup de nos Confédérés et amis. »

Il était de notoriété publique que les soldats de la IIme division, cantonnés à nos frontières, avaient dû rendre toutes leurs cartouches. Un fait le prouva jusqu'à l'évidence. Le 31 mars 1916, vers le matin, un avion allemand survola la ville de Porrentruy à basse altitude et la bombarda. Nos miliciens ne purent lui tirer dessus, parce que leurs cartouchières étaient vides.

Le 10 avril, la Cour de cassation militaire, ne retenant plus contre Froidevaux que l'inculpation de calomnie à l'égard du haut commandement de l'armée, réduisit sa peine à quatre mois de prison ; mais quinze jours plus tard, le conseil d'administration de l'*Imprimerie du Petit Jurassien,* soucieux de sauvegarder, comme il disait, l'existence de l'entreprise, retira à Léon Froidevaux son double emploi de directeur et de rédacteur.

Dans les prisons de Berne et de Witzwil. — Le jour de sa condamnation, le 16 mars 1916, il est incarcéré dans la prison militaire de Berne. Le premier jour, il est « effroyablement énervé ». Le 27 mars, il peut écrire à sa sœur Cécile, qui veille toujours anxieusement sur lui : « Ma santé s'améliore. La nourriture est suffisante. Le pain, en particulier, est très abondant. » Le geôlier et sa femme sont très bons pour lui. « Le temps passe assez vite, lui mande-t-il le lendemain. Je reçois beaucoup de journaux, des lettres, des télégrammes d'un peu partout. Quand j'ai lu les journaux, répondu aux inconnus qui m'écrivent, c'est le soir. Je travaille jusqu'au crépuscule. Inutile, ma chère et bonne sœur, de me prêcher du courage. J'en ai à revendre. Ceux qui se sont imaginé qu'ils m'ont étranglé et m'ont enterré vivant se sont absolument fourvoyés. Il me semble que mon énergie a doublé de force pendant ces treize

jours de solitude, seul à seul avec ma conscience. L'être physique souffre des privations, mais l'être moral, immatériel s'évade de la fange de la rue et du monde ; il est comme absorbé par les régions sereines de la philosophie ; il monte vers les sommets élevés où l'on respire un air très pur et très vivifiant, comme la rosée pompée par un clair soleil printanier. Je vis par la pensée, c'est dans la pensée que réside le sens de la vie réelle. » Ses amis ne l'oublient pas : « De toutes parts en Suisse m'arrivent des adresses de sympathie, des télégrammes provenant d'assemblées populaires, corporatives ou autres. Des professeurs, des étudiants, des avocats sont nombreux parmi ces derniers... Il n'y a rien d'avilissant pour moi de subir une peine et vous n'aurez pas à rougir de votre frère, qui entre tout vivant dans les à-côtés de l'Histoire. »

Les lettres qui suivent sont empreintes de la même confiance ; il rêve toujours d'un Jura libre et indépendant ; mais, le 12 avril, il envoie ces quelques mots à sa sœur : « On m'avertit que je pars dans une heure pour Witzwil. Je fais mes paquets et t'écrirai de la colonie militaire. Je ne suis pas forçat pour autant. »

Pauvre Léon Froidevaux ! C'est maintenant seulement que va commencer son véritable calvaire. Il en a écrit le journal, heure après heure :

« 1 h. 30. Je suis remis à un gendarme bernois en uniforme, képi et revolver. Départ pour la gare. Durant le trajet, point de mire des curieux. On m'écroue dans un local d'arrêt, sous le grand hall de la gare.

« 2 h. moins 10. En compagnie de deux vagabonds aux vêtements sales et sordides, on me fourre dans un petit local de 1 m. 50 sur 80 cm. dans un coin du fourgon. Je proteste en disant pour terminer : « Eh bien ! puisque ce sont les ordres que vous avez reçus, c'est bon ! Je boirai le calice jusqu'à la lie. » Cependant, avant le départ du train et après un colloque animé entre policiers, dont je perçois quelques mots, on m'extrait de la boîte à sardines et on me conduit en IIIme classe, toujours flanqué du gendarme au révolver.

« 3 h. 30. Arrivée à Champion. Descente du train. Remise des bagages. Les voyageurs sont aux fenêtres. Ils regardent curieusement les deux gendarmes, les deux vagabonds et votre serviteur. J'entends des dames rire à grand éclat. L'une d'elles dit : « Et celui-là aussi avec ce demi-tube et ces lunettes ? Il va à Witzwil ? On dirait un curé mal rasé ! » Et les rires de fuser de plus belle. Moi, le cœur déchiré et le rouge au front, je maudis les infâmes qui, illégalement, me font gravir un calvaire que je n'aurais pas cru aussi pénible. Et j'en suis à la première station. Raidissons-nous.

« Arrivée à Witzwil. Inscription. On me fait vider toutes mes poches. On me dépouille de tout, mais tout, absolument. Puis, pour

un temps, on m'enferme dans une cellule. Quel avant-goût, grand Dieu ! Que c'est triste, froid, humide, glacé. Je frissonne malgré moi. » On lui a enlevé jusqu'à son dentier.

On lui fait quitter ses habits civils. On le pèse. On prend son signalement. On lui donne une chemise de grosse toile, des bas, un pantalon, un gilet, une casaque et un bonnet. « Je suis revêtu complètement maintenant de la livrée d'infamie. » On le fait comparaître devant M. Kellerhals, le directeur : «L'accueil est bienveillant, dit-il. Je reçois de bons conseils donnés d'une voix ferme, mais sans dureté. » Cependant il devra renoncer à sa correspondance et à ses journaux. Il pourra écrire à sa parenté, mais seulement une fois par mois.

« A sept heures du soir, continue-t-il, tout le monde est en cage à Witzwil... J'ai vainement cherché le sommeil. J'avais les yeux secs et grands ouverts quand on a ouvert ma cellule à 5 heures du matin pour me faire plier mes couvertures, vider les eaux, laver les fenêtres, le plancher, la porte, etc. A 6 heures, au milieu du troupeau de criminels, voleurs, assassins, proxénètes, ivrognes, repris de justice de la pire espèce, j'ai commencé à la buanderie la vie de forçat. Pendant une semaine et un jour exactement, j'ai vécu dans cette effarante promiscuité. »

Un mois plus tard, le 17 mai 1916, au Grand Conseil bernois, le député Edmond Choulat, avocat à Porrentruy, interpelle le gouvernement sur le transfert injustifié de notre journaliste à Witzwil. Condamné à une peine d'emprisonnement et non à une peine de détention correctionnelle ou à une peine de réclusion, il avait à purger cette peine dans les prisons d'un district. Il avait commis un délit de presse, c'est-à-dire un délit politique, et dans tous les pays civilisés, les délinquants de ce genre sont soumis à un régime spécial, moins sévère que le régime des condamnés de droit commun. Si l'on a été si dur à l'égard de Froidevaux, c'est que l'on poursuivait en lui le partisan du séparatisme jurassien, dont il était devenu le bouc émissaire. Il fut la victime du grand-juge Türler, qui avait ce mouvement patriotique en abomination : « Il fallait coûte que coûte que M. Froidevaux endossât la livrée d'infamie et qu'il fût marqué du signe des forçats. »

Dans sa réponse à l'interpellant, le conseiller d'Etat Tschumi, directeur de la police cantonale, s'efforça de justifier, du point de vue légal, l'internement de Froidevaux dans un pénitencier. Il reconnut cependant que le grand-juge était intervenu pour que le condamné subît sa peine à Witzwil. Il y fut traité par le directeur de cet établissement « avec une correction parfaite ». Il a même été placé, ajouta-t-il, « dans une cellule voisine d'un ancien directeur de banque neuchâtelois et de celle d'un ancien conseiller d'Etat de Genève ».

Le directeur de la police bernoise n'avait pas attendu l'intervention du député jurassien pour donner l'ordre à ses subordonnés de traiter Froidevaux avec ménagement. Le 26 avril 1916, le prisonnier écrivait à sa sœur : « Le médecin a vu hier M. Tschumi. Je suis autorisé à suivre un régime d'exception. C'est te dire qu'il ne m'a rien manqué et qu'il ne me manquera rien... que la liberté. »

Après son transfert à Witzwil et son retour dans les prisons militaires de Berne, sa correspondance se fait plus rare et surtout plus morne et plus amère : « Aujourd'hui j'ai passé mon centième jour de prison, écrit-il à sa sœur le 23 juin... Il me reste encore vingt-trois jours. Ce n'est plus la mer à boire... Mais c'est terriblement long que quatre mois enfermé... tout seul. Je ne te l'ai pas trop fait sentir ni deviner cet ennui profond, interminable, que je ressentais parfois, et surtout au début... Et voilà que j'appréhende presque de me retrouver au milieu des hommes, c'est-à-dire au milieu d'une humanité âpre, méchante et basse. Peut-être suis-je devenu farouche dans ma solitude. Un rien peut m'exaspérer. »

Son humeur s'est assombrie ; il voit des policiers et des ennemis partout. Le geôlier Ochsenbein et sa femme sont d'excellentes gens, qui s'efforcent d'égayer sa prison : « Mais songe, dit-il à sa sœur, que M. Ochsenbein est épié par les gendarmes et surveillé par le sergent-major, le fourrier, le capitaine, le commandant, les juges d'instruction, le préfet, le procureur du Mittelland, le procureur général, les inspecteurs, le chef du département de police, et je ne parle pas de la camarilla militaire. »

Il a perdu sa place de rédacteur au *Petit Jurassien ;* ce n'est pas sans anxiété qu'il envisage l'avenir : « Oh ! je regretterai ma prison ! Déjà maintenant, je regrette de n'avoir pas été condamné davantage. Je voudrais être loin, très loin. » Il a reçu de France des offres de service ; mais celles-ci manquent de précision et de consistance. En revanche, le directeur de l'Ecole populaire de musique de Genève, M. Frank Choisy, est disposé à l'engager dans son établissement en qualité de professeur de chant. C'est là qu'il ira ; mais auparavant, il passera quelques semaines chez sa sœur et son frère Henri, à Courtételle, pour y respirer « l'air pur » de son Jura natal. En tout cas il ne retournera pas dans « cette affreuse ville de Berne ».

Il a fait joyeusement le sacrifice de ces quatre mois de liberté, affirme-t-il, « certain que ses tribulations auraient pour son Jura un effet, qui ne peut être que bienfaisant ». On a jugé bon de frapper une fois de plus le Jura, dit-il, « en châtiant, par une peine infamante et avilissante, un Jurassien patriote, pris de nausées et dont l'âme débordait trop violemment ». Quoi qu'il puisse lui arriver, il n'abdiquera aucune de ses idées : « Si c'était à recommencer, je choisirais le chemin qui conduit au même calvaire. Et je crie à qui veut l'entendre : « Vive le Jura, libre et indépendant ! »

Maître de musique à Genève. — Il sort de prison le 16 juillet 1916 ; il revient à Courtételle, y reprend des forces, puis, le 2 septembre, il débarque à Genève. Il y est accueilli avec beaucoup d'empressement. Il est acclamé par la *Société des patriotes jurassiens.* Il fait une première conférence devant un public choisi et emballé. Il y raconte ses démêlés avec la justice militaire : « Ici la vie m'a été un tourbillon, écrit-il, le 22 novembre, à sa sœur. La politique m'a pris à mon corps défendant. Si j'avais eu les trois mois de séjour requis par la loi, je serais aujourd'hui député de Genève. Mais ce que j'ai prononcé de discours depuis ma conférence ! C'est à n'y pas croire ; et ma timidité devant un grand public disparaît complètement. Je suis absolument maître de moi à ces moments-là. Et que d'ovations !... »

Il pose tous les jours devant le peintre Ch. Du Mont, qui fait son portrait à l'huile, grandeur naturelle : « Ce portait sera exposé à l'Athénée, puis au foyer de la Comédie, puis à Zurich et peut-être... à Berne ! »

Dans la même lettre, il se plaint d'être maladif, fatigué. A l'Ecole populaire de musique, il a deux heures de leçon par jour au plus. Il est presque sans ressources, et pourtant « il faut vivre, payer sa pension d'avance ». Et sa « petite paye », quelques dizaines de francs, il ne la touchera qu'à la fin du mois.

Sa situation matérielle, mauvaise dès le début, ira toujours en empirant. Il cherche à avoir des leçons particulières de musique, et n'en trouve pas. Il se fait faire des cartes de visite, avec le libellé suivant : *Léon Froidevaux, ancien élève de Hegar, Glaus, Walz, etc. Piano, orgue, harmonium, accompagnement ; direction de sociétés chorales.* » Les annonces qu'il fait insérer dans les journaux de Genève ne lui procurent pas un seul élève. Le directeur de l'Ecole populaire de musique, M. Frank Choisy est un homme sympathique : « Un trait de votre caractère s'est révélé, votre franchise, lui avait écrit Froidevaux de sa prison de Berne. Voilà une qualité rarissime et je sais par expérience ce qu'il en coûte de dire sans détours, sans ambages, sans circuits ni réticences ce que l'on pense ou tout simplement ce que l'on voit. Bien qu'on m'ait mis à l'ombre pour avoir trop aimé le clair soleil, j'ai gardé l'amour de la lumière et du grand air. » Toutefois M. Frank Choisy se montrait assez chiche à l'égard de ses professeurs. Un certain mois, — au temps des vacances, il est vrai, — Froidevaux ne toucha que 11 francs 50 d'appointement.

Il tombe dans ce qu'il appelle « une affreuse purée ». Il multiplie les démarches en vue d'obtenir un emploi plus rémunérateur. Touché de sa détresse, l'avocat Louis Willemin, chef du parti jeune-radical genevois et maire de Plainpalais, lui fournit provisoirement,

en août 1917, un petit emploi à la mairie qu'il administre. Il y travaille de 8 heures à midi, et de 2 heures à 6 heures de l'après-midi. La besogne est fastidieuse ; elle consiste surtout à recopier des listes électorales. Il entre « comme aide » à la *Tribune de Genève ;* il n'y reste pas longtemps. Il collabore au *Document,* journal indépendant paraissant le dimanche ; son directeur se fait incarcérer. Il envoie quelques articles au *Matin* et au *Monde illustré.* Malgré tous ses efforts, c'est à peine s'il réussit à gagner deux francs par jour. Il envoie à sa sœur des appels désespérés ; elle lui fait parvenir de l'argent et des vivres. Sans elle, il mourrait littéralement de faim. Le 24 mars 1919, il lui écrit :

« Samedi il y avait une choucroute des Jurassiens. Je n'y suis pas allé. On est venu me chercher à la maison. J'ai dû m'y rendre, mais en avouant à Me Bernard, le nouveau président, que moi, président d'honneur, je n'avais pas de quoi payer l'écot. Il avait la larme à l'œil. J'ai prononcé un discours et porté un toast en vers au Jura. Tu en auras lu des échos dans la presse genevoise. »

La vie est bien triste et il était dix fois mieux en prison, confesse-t-il. Il prend la Suisse en horreur ; il songe à « se caser » en France ; mais l'image idéalisée qu'il se faisait de ce pays ne répond guère à la réalité : « Si tu savais, confie-t-il à sa sœur, ce que c'est que l'administration française, le manque de cœur absolu des fonctionnaires, l'égoïsme féroce des consulats !... C'est effrayant et il y a des moments où je me mets à douter de la vieille France. » Ce ne sera pas la moindre de ses déceptions.

De Charybde en Scylla. — Après une fugue à Marseille, « cette porte de l'Orient où tout rutile de soleil », il rentre dans le Jura ; il séjourne quelque temps à Courtételle, chez sa sœur Cécile ; il est toujours en quête d'un emploi, quel qu'il soit. Faisant volte-face, il se tourne du côté de Berne ; il y brigue une place dans l'administration fédérale, de préférence dans un consulat ou une légation. On peut s'étonner de cette subite inclination pour la diplomatie, qui est l'art de dissimuler sa pensée ; mais passons ! Le vice-chancelier de la Confédération et le secrétaire général du Département de l'intérieur le soutiennent dans ses démarches et le recommandent chaleureusement au conseiller fédéral Gustave Ador. Celui-ci lui écrira, le 4 mai 1920 :

« J'ai fait plusieurs tentatives pendant que j'étais au Conseil fédéral pour vous procurer un emploi. Aujourd'hui, tout en sympathisant à votre situation, je ne vois pas la possibilité d'intervenir. J'ignore s'il y a des places vacantes dans un consulat. Seul le Département politique, division des affaires étrangères, pourrait vous renseigner. Je regrette de ne pas pouvoir vous être utile. Mais ici, à Genève, il est tout à fait inutile de songer à trouver une place. Peut-

être, comme ancien journaliste, auriez-vous quelque chance d'aboutir en vous adressant à la rédaction d'un journal de la Suisse romande. »

Il cherche à se faire une situation dans les colonies françaises. On lui répond de Paris, le 21 février 1920, que « les places éventuellement disponibles sont réservées par droit de préférence aux anciens combattants français démobilisés ». Il réussit enfin à entrer à l'*Agence Rhin, informations et publicité,* à Strasbourg.

Poussé par la nécessité, il orientait définitivement sa vie vers le journalisme. Ici je me permets d'ouvrir une parenthèse, qui ne sera pas une digression. Nous avons vu que Léon Froidevaux était avant tout un musicien supérieurement doué, doublé d'un pédagogue et d'un directeur. Là était sa véritable voie. En portant son choix sur le journalisme, il s'est mépris sur ses possibilités ; il s'y est fourvoyé, enlisé et finalement perdu. Non qu'il manquât de style, car il écrivait un français d'assez bon aloi ; mais il éprouvait parfois quelque peine à exprimer sa pensée. Il eût donné un excellent publiciste, mais il était peu fait pour le métier de reporter qui l'attendait en France.

Cet idéaliste ne voyait pas la vie comme elle était, dans sa dure et séduisante réalité. A Moutier, il s'était un peu embourgeoisé ; il y avait connu les commodités de l'existence. Or, je me suis toujours figuré le reporter sous les traits d'un homme qui, à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, court au-devant du fait divers, en flairant l'aventure, se fiant au hasard et courant sa chance, interrogeant coup sur coup la concierge, l'escroc et l'avocat. Il vous trousse son « papier » en un tournemain. Il est pareil à la marchande de frivolités qui vous emballe un rien dans un papier de soie et vous le noue d'un ruban rose. Léon Froidevaux était-il capable de croquer en quelques coups de crayon nets et rapides, un accident, un incendie, un cambriolage ou un crime ? Il est permis d'en douter. En France, tous ses déboires, tous ses malheurs viendront de là.

L'*Agence Rhin,* à Strasbourg, avait été fondée pour favoriser la propagande française en Alsace. C'est là qu'il fit la connaissance des hommes d'Etat français les plus illustres : Clemenceau, Poincaré, Millerand et beaucoup d'autres, qui promirent monts et merveilles à ce grand ami de la France, quittes à l'oublier la minute d'après. La place de secrétaire général qu'il y occupait lui convenait ; il croyait enfin toucher au port. Sa joie fut de courte durée. A Paris, le ministère est renversé ; il entraîne dans sa chute l'*Agence Rhin* et son infortuné secrétaire général. Se fiant aux promesses de quelques hommes politiques, il part pour Paris. Là il collabore au *Matin,* à *Comœdia* et à d'autres journaux et revues. Il se fait remarquer par ses talents musicaux ; il dirige à plusieurs reprises des orchestres qui, à l'époque, étaient célèbres.

Il accepte ensuite une place de rédacteur au *Progrès du Nord*, à Lille ; il y reste quelques mois et, en 1923, il revient à Strasbourg, où il connaît la plus noire des misères. Son dénuement est complet : « J'ai mis mon manteau au Mont-de-Piété », écrit-il, le 7 février, à sa sœur. Une fois de plus, celle-ci lui vient en aide... « De quoi je vis ? Je n'en sais rien. Un article par-ci par-là au *Monde Illustré* et c'est tout pour l'instant. » Dix jours plus tard, il ajoutera : « Et puis, je dois te dire que mes articles du *Monde Illustré* ne me seront pas payés fin de ce mois, l'entremetteur ayant maille à partir dans un procès retentissant et étant incarcéré. » Il a trouvé auprès du Syndicat industriel « un tout petit appui » grâce à quoi il ne meurt pas de faim.

Il a écrit à ses amis en Suisse ; plusieurs d'entre eux lui ont fait parvenir des secours ; d'autres font la sourde oreille ou lui envoient des consolations, dont il n'a que faire. Un chef du mouvement séparatiste lui écrit de Zurich, le 12 avril 1923 : « Je vous demande mille pardons d'avoir tant tardé à vous accuser réception de votre dernière lettre et à vous dire que je prends la plus vive part aux déboires pénibles que vous me signalez. J'en suis désolé avec vous, mais je veux espérer que votre persévérance courageuse et bravement chrétienne trouvera bientôt sa récompense. » Notre ami aurait pu noter en marge de cette lettre :

Mais le moindre grain de mil
Serait bien mieux mon affaire.

Il lui arrive cependant une bonne nouvelle, de Metz cette fois-ci. Le directeur du journal *Le Messin*, organe républicain démocrate, lui annonce qu'il l'engagera dès le 16 avril au matin : « Vous serez occupé à la cuisine du journal pour les débuts. Stage : trois mois à raison de 650 fr. par mois ; après, augmentation de 100 fr. ; à fin d'année, double mois ; durant l'été, quinze jours de vacances. » Il était à peine installé au *Messin* que son directeur, au bout de huit jours, le remercie de ses services, et c'est encore l'allemand qui lui a joué ce mauvais tour : « Tu sais qu'à Metz, grâce à ma méconnaissance de l'allemand, j'ai dû boucler ma valise, mande-t-il à sa sœur. Il me fallait traduire tout de suite au téléphone. Cela m'était impossible. »

Les Français ayant occupé le bassin de la Ruhr et le président Poincaré lui ayant laissé entrevoir que sa demande serait agréée, il y sollicite un emploi. Au ministère des Affaires étrangères et à la Haute-Commission interalliée, on lui répond par un double refus. Il est enfin nommé directeur de la *Société de prévoyance de l'Ouest*. Son rayon d'activité s'étend sur tout le bassin de Briey ; mais la compagnie ne consent aucune avance, et il n'a plus un sou. Il fait

quelques accordages de piano, et il accepte un reportage sur les mines de fer et de charbon de la région de Thionville pour je ne sais quel journal, mais qu'on me dit être *Le Messin.* Très myope, il tombe dans une mine et se casse le poignet.

Les dernières années. — Il est découragé, malade, incapable de travailler ; en 1926, il revint à Courtételle. Il y vécut encore cinq ans, entouré de la tendre sollicitude de sa sœur, mais le cœur plein d'amertume. Il collabora à quelques journaux suisses et français, dont le *Démocrate,* le *Journal du Jura* et *Le Matin.* Il donna des leçons particulières de chant et de musique. Il prépara un recueil de chant pour les chœurs mixtes du Jura. Cependant tous les ressorts de son corps et de son âme étaient rompus ; la vie lui apparaissait terne et décolorée ; il n'éprouvait plus pour elle que du dégoût. Sa sœur, sa noble sœur, cherchait parfois à ranimer son énergie, lui rappelant le temps où il avait tant de cran et de mordant : « Vois-tu, Cécile, répondait-il, ils ont brisé ma vie le jour où ils m'ont fait conduire à Witzwil. Ah ! cette livrée d'infamie qu'ils m'ont fait endosser, je la vois, je la vois ! Ah ! j'aurais préféré me trouver devant la guillotine, la nuque sous le couperet ! Je serais mort ce jour-là ; combien d'affreuses souffrances m'eussent été épargnées, et la pire de toutes, l'exil ! »

La dernière fois que je vis Léon Froidevaux, ce fut en 1931, un soir d'été, dans le train, entre Delémont et Courtételle. Il venait de donner au chef-lieu quelques leçons de musique. Nous avions été longtemps sans nous revoir. Il me parut vieilli, usé, abattu. Il est possible qu'il ait fait à mon égard les mêmes constatations. Il n'en laissa rien voir. Malgré ses gestes effacés, ses yeux apeurés, il n'avait rien perdu de sa courtoisie d'autrefois.

Oubliant sa propre personne, il me demanda avec beaucoup d'insistance de mes nouvelles. Ayant combattu au cours de la campagne séparatiste dans le camp opposé au sien, j'y avais essuyé pas mal de coups, tout comme lui de l'autre côté de la barricade. Certains journaux jurassiens me harcelaient encore, ce dont je me souciais comme un poisson d'une pomme ; mais il en éprouvait du chagrin : « Tu ne l'as pas mérité », me disait-il. Je fis dévier la conversation ; il s'exprimait avec peine, cherchant ses mots, me regardant fixement, l'esprit comme accablé de souvenirs. Il me quitta à la station de Courtételle. Je le vis s'enfoncer dans la nuit, le dos rond, les jambes mal assurées, l'allure hésitante. Où était le jeune homme que j'avais vu à Moutier, plein de confiance et sûr de lui, en un clair matin de printemps ?

Je lui avais promis de lui rendre visite ; je ne devais plus le revoir. Il mourut peu de temps après, le 15 septembre 1931, à l'âge

de 56 ans. Il dort aujourd'hui dans le cimetière de ce village de Courtételle, qui fut, dans sa vie tourmentée, une oasis de paix, d'amour et de tendresse fraternelle. Tous les jours, après la messe, sa sœur va prier sur sa tombe.

Le *Démocrate* mis à part, qui s'étendit assez longuement sur la vie du défunt, les journaux jurassiens ne lui consacrèrent que quelques lignes. La plupart d'entre eux se contentèrent de reproduire l'article nécrologique du *Petit Jurassien,* où l'on pouvait lire :

« La guerre lui porta un coup fatal. Dans son journal il se plut à narguer la dictature militaire en publiant des nouvelles interdites par la censure. Il en résulta la suspension du journal, et la condamnation du rédacteur trop libre et trop malicieux. L'imprimerie du *Petit Jurassien* fut compromise par ces faits, au point qu'il dut la quitter. Ce fut la fin de sa carrière et le crépuscule de ce beau talent. »

Qui dit crépuscule dit déclin, et oubli. Le silence s'était fait autour du nom de Léon Froidevaux. Les circonstances qui lui avaient permis de s'élever jusqu'à la haute notoriété n'étaient plus. La paix était venue ; la fièvre était tombée. Le fossé qui avait séparé les Suisses était comblé. Le pangermanisme ne faisait plus parler de lui. La campagne séparatiste avait pris fin. Le gouvernement bernois, en prenant de sages mesures, avait désarmé les catholiques jurassiens. Qui se rappelait encore le journaliste Froidevaux ? Les articles de ce polémiste n'étaient plus qu'une pincée de cendres.

Le journaliste est oublié. En revanche le musicien est toujours vivant, et il ne périra point. A Moutier, quelques-uns de ses admirateurs, au premier rang desquels il convient de citer Ariste Gogniat, Georges Frepp, Arnold Banz, Otto Mühlethaler, président de la Chorale, et Louis Mosimann, un acteur distingué, décidèrent, après sa mort, de faire une synthèse de toutes ses œuvres musicales. Ils eurent l'idée de reprendre la pièce historique et lyrique de 1908, et de la compléter par toutes les compositions du maître, en y greffant l'histoire de la Prévôté et de Moutier pendant le dernier quart de siècle. Votre chroniqueur fit ce travail de raccordement et en écrivit les paroles. Ariste Gogniat revit la musique et la mit au point. Il en résulta une grande pièce lyrique en trois actes et quatre tableaux, *Le Chant du pays,* qui fut représentée à Moutier en 1934. Toutes les partitions de Léon Froidevaux furent ensuite pieusement déposées dans les archives de Moutier-Grandval, où nos descendants pourront les consulter.

On n'a donc pas oublié à Moutier ce musicien insouciant et un peu chimérique, cet idéaliste égaré dans notre siècle de fer. Aussi longtemps qu'il y aura des Prévôtois dignes de ce nom, on

chantera dans nos vallées ses chœurs à la musique si pleine de vie, de richesse et de coloris, et surtout celui-ci, *Le vieux Pays prévôtois,* qu'il aimait tant :

Une vaillante et noble race
A peuplé tes heureux vallons,
A jamais, dans le temps qui passe,
Braves et forts nous resterons.

Plus qu'ailleurs les femmes sont belles,
Les hommes bons, doux et courtois,
Plus qu'ailleurs les femmes sont belles
Dans mon vieux pays prévôtois.

En écrivant la vie du patriote jurassien que fut Léon Froidevaux, je voyais passer devant mes yeux une autre figure : c'était celle de Pierre Péquignat, qui, lui aussi, s'est heurté à l'égoïsme de ses combourgeois et à leur ingratitude. Arrêté à Bellelay et couvert de chaînes, conduit à Porrentruy, il ne rencontra en traversant son village natal de Courgenay, où il avait régné en maître, que visages fermés, apeurés ou hostiles.

Léon Froidevaux s'enthousiasma pour une idée, s'y donna tout entier, y sacrifia sa situation et son avenir. Il échoua : il ne trouva plus dès lors, exception faite de ses proches et de quelques rares amis, que des regards qui le fuyaient, des mains qui se dérobaient, des portes et des porte-monnaie qui se fermaient. Il était né sociable, et il connut la solitude morale. Il méprisait l'argent, et il connut les pires détresses financières. On peut se le représenter sous les traits d'un jeune musicien, qui part un beau matin pour le pays des rêves et des illusions, la guitare en bandoulière, l'âme en fête et une chanson sur les lèvres. Il crut que la vie était un jeu, quand la vie est un drame.

Porrentruy, janvier 1943.

P.-O. BESSIRE.